

*l'Anti*capitaliste

N°52 | MARS 2014 | 4€

la revue mensuelle du **NPA**



1789-94 : UNE IMMENSE RÉVOLUTION, BOURGEOISE ET AVANT-COURRIÈRE



CENTRAFRIQUE
LA FRANÇAIFRIQUE AU PASSÉ ET
AU PRÉSENT



FUKUSHIMA, TROIS ANS APRÈS
TOUJOURS L'OUBLI ET LE DÉNI



PARIS GENTRIFIÉ
LA METROPOLE CAPITALISTE
CONTRE LE PEUPLE

EDITORIAL

Henri Wilno Face au «vent mauvais» **P3**

PREMIER PLAN

François Brun, Marie-Hélène Duverger *En Centrafrique* La Françafrique au passé et au présent **P4**
Antoine Pelletier Les buts de l'intervention en Centrafrique **P7**
Jean Batou «La sidération humanitaire de la gauche» **P9**

DOSSIER

Jean-Philippe Divès 1789-94 Une immense révolution, bourgeoise et avant-courrière **P10**
 Document «Le prolétariat a pris sous sa protection l'honneur du passé révolutionnaire de la bourgeoisie» (Léon Trotsky) **P13**
Jihane Halsanbe Les sans-culottes, le mouvement populaire et la Révolution **P14**
Serge Aberdam L'apprentissage de la démocratie **P16**
Patrick Le Moal 1793-94 Terreur, poussée révolutionnaire et contre-révolution **P18**
Jihane Halsanbe De la guerre révolutionnaire à la guerre d'annexion **P20**
Gilbert Pago Les colonies et leur place dans la dynamique révolutionnaire **P22**
Jihane Halsanbe Une chronologie de la Révolution française **P24**
Jihane Halsanbe Un lexique révolutionnaire – Une bibliographie **P25**

REPERES

Dominique Malvaud Fukushima, trois ans après Des conséquences durables, que les experts français aident à masquer **P26**
Yūki Takahata, Fred Burnel Trois ans après, toujours l'oubli et le déni **P28**
Pierre Rousset Le dilemme électoral du mouvement antinucléaire nippon **P30**
Christine Poupin Après Fukushima, ce qui a changé... ou pas ! **P31**

LECTURES

Christine Schneider Sur la lutte des ouvriers chinois **P33**
Louis Rouquet Souffrance au travail et suicides à la Poste **P34**
Yann Cézard La métropole capitaliste contre le peuple **P35**

FOCUS

Catherine Samary Le syndrome bosnien D'autres Balkans pour une autre Europe **P36**

S'ABONNER

PAR CHEQUE

à l'ordre de : NSPAC 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil Cedex
 France et DOM-TOM

Tarif standard		
Revue mensuelle	6 mois 22 euros	1 an 44 euros
Revue + Hebdo	6 mois 50 euros	1 an 100 euros
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue mensuelle	6 mois 18 euros	1 an 36 euros
Revue + Hebdo	6 mois 38 euros	1 an 76 euros

Etranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail :
<http://www.diffusion.presse@npa2009.org>

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et également disponible sur : <http://www.npa2009.org/content/abonnez-vous>

Tarif standard		
Revue + Hebdo	25 euros par trimestre	
Tarif jeunes/ chômeurs/ précaires		
Revue + Hebdo	19 euros par trimestre	

L'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA

Comité de rédaction:

Yann Cézard, Henri Clément, Jean-Philippe Divès (chargé de l'édition), Denis Godard, Jihane Halsanbe, Antoine Larrache, Ugo Palheta, François Sabado, Henri Wilno

Pour contacter la rédaction :
contact-revue@npa2009.org

Gérant et directeur de la publication:

Ross Harrold

Diffusion:

01 48 70 42 31 – diffusion.presse@npa2009.org

Administration:

01 48 70 42 28
 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire:

0524 P 11509

Numéro ISSN:

2269-370X

Société éditrice:

Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication
 SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage:

3 000 exemplaires

Maquette et impression:

Rotographie, Montreuil-sous-Bois
 Tél.: 01 48 70 42 22
 Fax: 01 48 59 23 28
 Mail: rotoimp@wanadoo.fr



Septembre 1792, la Garde nationale de Paris part pour l'armée. Tableau de Léon Cogniet (1830). DR.

Face au « vent mauvais »

PAR HENRI WILNO

En 1866, sous le Second Empire, Verlaine écrivait la « Chanson d'automne » dont beaucoup d'entre nous conservent un vague souvenir scolaire. Elle contient ces vers :

*Je me souviens / Des jours anciens / Et je pleure
Et je m'en vais / Au vent mauvais / Qui m'emporte
Deçà, delà, / Pareil à la / Feuille morte.*

On peut faire une analogie entre cette situation et l'attitude d'une partie des intellectuels et même des militants de gauche dans le contexte social actuel. On revient continuellement sur les jours anciens, « les jours heureux » (pour reprendre le titre d'un film-documentaire récent sur le Conseil national de la résistance en 1944) et, face au « vent mauvais », on va « deçà, delà » au gré du moment. En fait, il n'y a pas eu de jours vraiment heureux, ou alors, ceux-ci ont été la conséquence de luttes acharnées.

Rien n'est plus urgent que de comprendre pour agir. À partir des années 1970, la social-démocratie internationale a été bousculée par la progression du néolibéralisme¹. Subissant le contrecoup de la crise économique et de l'apparition après 1968 de nouvelles thématiques dans le champ des idées de gauche, son déclin s'est accéléré. Sa réponse à ces défis s'est faite suivant plusieurs axes. Un axe social-démocrate classique mettait en avant la croissance économique, l'emploi et la justice sociale. Un deuxième axe tentait de se réappropriier des thèmes popularisés à la suite de mai 68 : aspirations autogestionnaires, égalité entre les sexes, écologie. Le troisième, d'inspiration néolibérale, acceptait désormais la compression des dépenses publiques, les privatisations, la liberté des marchés. Ce troisième axe est progressivement devenu dominant.

Dans chacun des pays européens, cette évolution générale a pris des formes particulières. En France, la place particulière du PCF et de l'extrême-gauche, la crainte de réactions sociales du type du mouvement de 1995, a longtemps rendu difficile l'aveu ouvert de cette mutation, même si elle est passée dans les faits. C'est ce qui explique que, tout en privatisant et en acceptant l'Europe libérale, les dirigeants du PS persistaient à se dire socialistes et non sociaux-démocrates. Hollande vient de franchir le pas mais sa politique n'a plus rien à voir avec la social-démocratie qui redistribuait au travail une partie des gains du capital.

NE PAS ALLER « COMME UNE FEUILLE MORTE »

Cette politique s'accompagne de discours et de mesures visant à diviser le camp populaire. On dénonce les fraudeurs du RSA, des allocations-chômage et des indemnités de maladie même si cela ne représente qu'une goutte d'eau au regard des fraudes patronales. On stigmatise un intégrisme islamique qui existe mais en même temps on pactise avec l'Eglise catholique et on cautionne le discours pro-Israélien qui assimile critique d'Israël et antisémitisme. Cela permet de monter les salariés contre les chômeurs, les originaires du Maghreb contre les Juifs, etc. Et favorise les monstres jumeaux Marine Le Pen et Dieu-donné.

Face à cela, il importe de ne pas aller « comme une feuille morte ». Le cadre dans lequel vise à agir le NPA est bien sûr discutable, mais il existe. Il y a dans le contexte de la crise une offensive globale de la bourgeoisie en Europe appuyée par ses deux agents politiques : la droite et le social-libéralisme. Cette offensive fait le jeu de l'extrême droite mais l'antifascisme ne peut être efficace que s'il est lié à la revendication sociale. La politique d'austérité ne ressort pas d'une erreur mais d'une logique de restauration du taux de profit : on ne la mettra pas en échec avec un « bon programme » (même si les programmes sont nécessaires) mais avec des mouvements sociaux.

Le rôle des anticapitalistes est de contribuer à ces mouvements et d'agir pour les faire converger. Pour cela, il est nécessaire, chaque fois que c'est possible, de construire l'unité, tout en ne cédant pas sur les objectifs et l'indépendance par rapport au social-libéralisme. Par ailleurs, face aux dérives nationalistes, il faut affirmer la communauté d'intérêts des exploités, indépendamment de l'origine et de la nationalité.

Au-delà des aléas quotidiens et des erreurs que nous pouvons faire, ces quelques phrases résument le fil à plomb de l'activité du NPA, afin qu'une contre-offensive triomphe du « désespoir contre-révolutionnaire ». Dans l'immédiat, c'est dans cette perspective que s'inscrit notre initiative pour un « week-end de révolte de gauche ». □

¹ Ce paragraphe reprend des éléments d'analyse développés par Philippe Marlière dans son article « François Hollande, le social-démocrate imaginaire », publié le 15 janvier 2014 sur le site de Politis.

Le 1er décembre 2013 à Paris. Photothèque rouge/JMB.



EN CENTRAFRIQUE

La Françafrique au passé et au présent

PAR FRANÇOIS BRUN ET MARIE-HÉLÈNE DUVERGER

Les arguments « démocratiques » et « humanitaires » ne tiennent pas. La grave crise que traverse la République centrafricaine n'est qu'une nouvelle conséquence de la domination coloniale puis néocoloniale. Tandis qu'à travers l'opération Sangaris, la puissance tutélaire ne fait que poursuivre une politique qu'elle mène depuis des lustres...

« **T**out redémarre à Bangui », annonçait l'ambassadeur de France en République centrafricaine, interviewé le 5 février 2014 par le journal *Aujourd'hui en France*. Arrivé en RCA en décembre dans les paquetages des 1600 soldats de l'opération Sangaris, Charles Malinas maîtrise parfaitement le langage des diplomates au service des intérêts des classes dominantes de leur pays. A la remarque du journaliste, « tous les jours, il y a encore des dizaines de morts... », il répond sans transition : « à Bangui l'activité repart. Les projets de développement économique vont être lancés dans les semaines qui viennent. ». Comme on ne peut pas croire que l'ambassadeur n'ait pas compris la remarque, on est obligé de constater que, plus de deux mois après l'intervention militaire française, l'argument « humanitaire » a disparu derrière d'autres arguments, bien plus « sonnants et trébuchants ».

Mais à l'évidence, entre les déclarations de l'ambassadeur et la réalité, il y a un certain décalage. L'ordre et la stabilité propices aux affaires sont loin d'être rétablis, à tel point que l'Elysée a annoncé vendredi 14 février l'envoi de 400 soldats français supplémentaires, qui seront ensuite rejoints par 900 soldats de nombreux pays européens. On est loin de l'opération « coup de poing » promise au départ !

Une partie de l'état-major lui-même a reconnu que la situation était en train d'échapper à l'armée française. Les affrontements armés entre les ex-Séléka (les milices de la coalition autour de Djotodia, qui avait pris le pouvoir par la force en mars 2013) et les anti-balaka

(les milices villageoises et partisans de l'ancien dictateur Bozizé), les violences entre chrétiens et musulmans et les attaques des bandes armées de toute obédience contre les paysans redoublent un peu plus chaque jour. C'est l'intervention militaire française qui exacerbe la crise. Le bilan est déjà très lourd : au moins 2 000 morts et un million de déplacés (pour une population de 4,5 millions d'habitants). Plus de 100 000 réfugiés s'entassent ainsi dans un gigantesque camp autour de l'aéroport de Bangui, démunis de tout, sans eau potable, sans latrines, avec un seul hôpital de fortune tenu par une ONG.

Une nouvelle fois, rien de neuf sous le soleil africain : les troupes françaises viennent et reviennent, les dictateurs passent ou trépassent, les populations sont déplacées, massacrées ou violentées ... pour que les affaires puissent reprendre au plus vite. En Centrafrique même, les intérêts directs actuels des groupes capitalistes français sont relativement limités. Mais c'est l'ensemble de la région que la France veut garder sous son contrôle, pour ses intérêts propres, notamment au Niger, au Tchad ou au Cameroun mais aussi parce que c'est le rôle que lui délèguent actuellement les autres grandes puissances impérialistes, notamment les Etats-Unis : maintenir l'ordre dans la région, pour que se maintiennent les profits tirés de l'exploitation des richesses de l'Afrique.

UN LOURD PASSIF COLONIAL

Ce n'est pas d'hier que les hommes et les femmes qui tentent de survivre tant bien que mal au cœur de l'Afrique

subissent au quotidien les effets d'une domination néocoloniale, dont les avatars successifs ont pour constante de ne servir que les intérêts convergents d'une puissance, la France en l'occurrence, et d'une multitude de particuliers, du petit colon aux grandes familles et aux actionnaires. Les masques et les prétextes changent ; la machine et ses rouages, à quelques ajustements près, demeurent.

L'histoire de la très vaste zone qui nous intéresse (le territoire de l'actuelle République centrafricaine est plus étendu que la France et la Belgique réunies) ne débute pour autant pas avec la colonisation. Au demeurant, la période qui précède est loin d'être un âge d'or. Les populations y sont exposées aux effets dévastateurs de la traite à grande échelle, à laquelle se livrent tant les Européens que les Etats musulmans voisins du nord et de l'est, ainsi qu'aux razzias des potentats locaux qui échangent leur butin en esclaves contre des armes. Economie certes rudimentaire mais qui, pour ceux qui y trouvaient leur compte, ne devait pas apparaître moins rationnelle et naturelle que le capitalisme pour ses actuels thuriféraires.

Toutefois, la paix régnait parfois et, selon les témoignages des premiers visiteurs, l'agriculture pouvait être florissante autour des bourgs relativement importants de la zone forestière ou des villages dispersés dans la savane.

Vient le temps des empires coloniaux. La jeune République française trouve là une occasion de renforcer le socle encore fragile sur lequel elle est établie en satisfaisant les intérêts d'une caste qu'elle doit se concilier. Mais elle soigne déjà la façade. C'est ainsi que, dans un *Discours à la jeunesse*, en 1884, Jules Ferry, le Père fondateur de la République coloniale, assène : « Si nous avons le droit d'aller chez ces barbares, c'est parce que nous avons le devoir de les civiliser (...) Il faut non pas les traiter en égaux, mais se placer au point de vue d'une race supérieure qui conquiert ».

L'année suivante, devant la Chambre, quelques mois après la signature d'une convention franco-belge délimitant les zones d'influence des deux pays en Afrique équatoriale, il explique : « *qui peut dire qu'à un moment donné les populations noires, parfois corrompues, perverties par des aventuriers, par d'autres voyageurs, par d'autres explorateurs moins scrupuleux, moins paternels, moins épris des moyens de persuasion que notre illustre Brazza, qui peut dire qu'à un moment donné les populations n'attaqueront pas nos établissements? Que ferez-vous alors? Vous ferez ce que font tous les peuples civilisés et vous n'en serez pas moins civilisés pour cela ; vous résisterez par la force et vous serez contraints d'imposer, pour votre sécurité, votre protectorat à ces peuplades rebelles* ».

Conquis en 1903 par la France sous le nom d'Oubangui-Chari, l'actuel territoire de la Centrafrique est intégré en 1910 dans un ensemble plus vaste nommé l'Afrique équatoriale française, avec le Gabon, le Congo français et le Tchad. Une partie de l'Oubangui est disputée avec l'Allemagne installée au

Cameroun. C'est donc depuis plus d'un siècle que les destins de ces pays sont liés. La meute des puissances à vocation coloniale ne cesse de s'agiter et de grogner autour du plat.

Mais la politique coloniale ne se réduit pas aux conflits entre puissances. Il s'agit aussi de s'imposer sur place et très tôt, cela ne se passe pas sans résistances. Dès le début du 20^{ème} siècle, face aux exactions du pouvoir colonial qui n'hésite pas à brûler des villages et à commettre des massacres d'indigènes pour obtenir par la terreur des porteurs ou le paiement de l'impôt, on note des révoltes sporadiques. Mais à partir de 1928, par refus, notamment, du travail forcé (on estime à près de 25 000 morts la saignée provoquée par la construction du chemin de fer Congo-Océan !) et à l'appel du « féticheur » Karnou, les ethnies parviennent à s'unir et l'insurrection est alors générale : Karnou est tué dès 1928, mais ce n'est qu'un début. La guerre dite de Kongo-wara dure jusqu'en 1932. La répression fut évidemment terrible et, en 1933, les derniers rebelles furent enfumés dans les grottes où ils s'étaient réfugiés.

FAUSSE INDÉPENDANCE ET VRAIS DICTATEURS

À l'heure des indépendances, c'est un prêtre défroqué, Barthélémy Boganda, non dépourvu de charisme (il est souvent vu comme la réincarnation de Karnou) qui sera considéré comme le « Père de la Nation », selon la formule consacrée. Anticommuniste mais proche à bien des égards du panafricanisme, fondateur en 1949 du Mouvement d'évolution sociale de l'Afrique noire (MESAN), il prône la création des États unis de l'Afrique latine mais il ne parvient pas à éviter le morcellement. En 1959, en pleine campagne électorale pour la présidence du nouvel État, il meurt dans un accident d'avion dont les causes suscitent pour le moins des interrogations.

Dès lors, cela fait plus d'un demi-siècle que la République centrafricaine présente un visage caricatural de la Françafrique. Toujours dramatique, comme ailleurs, pour les populations ; souvent tragique, avec par exemple le massacre d'une centaine d'enfants qui avaient été arrêtés pour avoir protesté contre le coût des uniformes scolaires imposés



par Bokassa, qui a pris le pouvoir en 1960 avec le soutien de la France. Parfois farcesque, comme lors de l'intermède impérial et du sacre fastueux du même Bokassa en 1977, auquel assiste le ministre français de la coopération de l'époque – mais avec toujours en toile de fond la claire volonté de l'ex-puissance coloniale de ne pas lâcher le bout de gras. La France y fait et y défait les présidents, parfois ouvertement : ainsi pour le renvoi de Bokassa devenu vraiment gênant, c'est le SDECE (l'ancêtre de la DGSE) qui conduit l'opération.

Pendant la dictature de Kolingba de 1981 à 1993, c'est un Français, chef de la sécurité présidentielle qui est réputé tenir les rênes. De même, en 2003, c'est la France qui décide du moment où elle renonce à tirer d'affaire, comme elle l'a fait des années durant, Patassé, prototype des chefs d'État corrompus. C'est elle aussi qui lâche Bozizé en mars 2013 quand ce dernier lui apparaît trop complaisant à l'égard des intérêts chinois. Et lorsque Djotodia, à qui elle a laissé prendre la main, se révélera incapable de maintenir ne serait-ce qu'un semblant d'ordre, tout sera en place pour l'épisode actuellement en cours.

AU REVOIR DJOTODIA, BONJOUR SAMBA-PANZA

C'est en concertation avec Idriss Déby, le dictateur du Tchad, principal allié de la France dans la région et principal soutien de l'autre intervention militaire française en cours actuellement au Mali, que le gouvernement français a précipité la chute de Djotodia début janvier 2014. Déby lâche Djotodia, son homme de paille sur le sol centrafricain, car celui-ci se révèle finalement incapable de tenir les milices Séléka qui contrôlent les péages routiers en provenance des pays voisins, le pétrole au nord et les diamants au centre. Et Déby se refuse à prendre le risque d'une partition du pays, comme l'a connu en son temps le Mali.

De plus, les ressortissants tchadiens sont pris à parti en RCA par les anti-balaka et sont contraints de fuir par dizaines de milliers. Sassou N'Gusso et Ali Bongo, respectivement dictateurs du Congo Brazzaville et du Gabon, sont également de la partie pour sceller le sort de Djotodia qui part rapidement pour le Bénin.

Le 20 janvier, c'est Catherine Samba-Panza, la maire de Bangui depuis mai 2013, qui est élue présidente de transition par le Parlement.

NOUVELLE PRÉSIDENTE MAIS VIEILLES RECETTES

Le fait rare qu'une femme accède aux fonctions présidentielles ne doit pas occulter la manière dont elle a bénéficié de l'appui total de l'État français. Samba-Panza est une grande bour-

pourra alors retrouver une existence économique et légale normale».

Plusieurs centaines de milliers d'adultes et d'enfants se tuent quotidiennement à la tâche dans les zones diamantifères, en creusant les terrains alluviaux avec des pelles et des tamis, sous la surveillance de gardes armés. Que les miliciens soient de nouveau au service du gouvernement ne changera rien au sort de ces esclaves des temps modernes.



L'empereur Bokassa 1^{er} et son «ami», le président français (1974-81) Giscard d'Estaing. DR.

geoise, dont le mari a été plusieurs fois ministre des anciens satrapes de la RCA, Kolingba et Bozizé. Dans les années 1990, elle fait partie des cercles dirigeants de la filiale en Centrafrique du deuxième groupe mondial des assurances, Allianz. Elle se lance ensuite dans les affaires et fonde sa propre société de courtage en assurances.

Le 15 novembre, elle avait participé à l'assemblée générale de l'Association des maires francophones (AIMF). «François Hollande m'a saluée et confié "Tenez bon, nous arrivons !"», a-t-elle raconté. En décembre, elle a également effectué une tournée en France pour nouer «des partenariats de développement». Bref, voilà une nouvelle fois «la transition» à la française assurée. Les propos de Charles Malinas, l'ambassadeur de France, dans la même interview déjà citée, le confirment : «les diamants centrafricains, qui se trouvent dans le Nord-Est et dans le Sud-Ouest sont actuellement exploités de manière clandestine et exportés illégalement au profit des ex-Séléka (...) Il s'agit de remettre sur pied un système d'exploitation du diamant avec des sociétés agréées. Catherine Samba-Panza a nommé un spécialiste de la question au ministère des Mines. La filière minière qui concerne le diamant, mais aussi l'or,

L'intervention militaire française en Centrafrique va durer, comme dure déjà depuis plus d'un an celle au Mali. Il n'y aura jamais de fin au pillage forcené des richesses de l'ensemble du continent africain tant que le système capitaliste sera en place. Les interventions militaires impérialistes sont les conséquences récurrentes de cette avidité permanente. Alors bien sûr, en tant que militants internationalistes et anticapitalistes, nous exigeons le départ de l'Afrique de toutes les troupes impérialistes, à commencer par celles de la France, et nous réaffirmons que le combat pour l'émancipation des peuples d'Afrique est indissociable du combat pour le renversement du capitalisme. □

Les buts de l'intervention en Centrafrique

PAR ANTOINE PELLETIER

Très tôt, les dirigeants politiques français ont laissé échapper que le véritable sens de l'intervention en Centrafrique était la défense, essentielle en cette période de crise mondiale, des intérêts économiques de la France sur le continent africain.

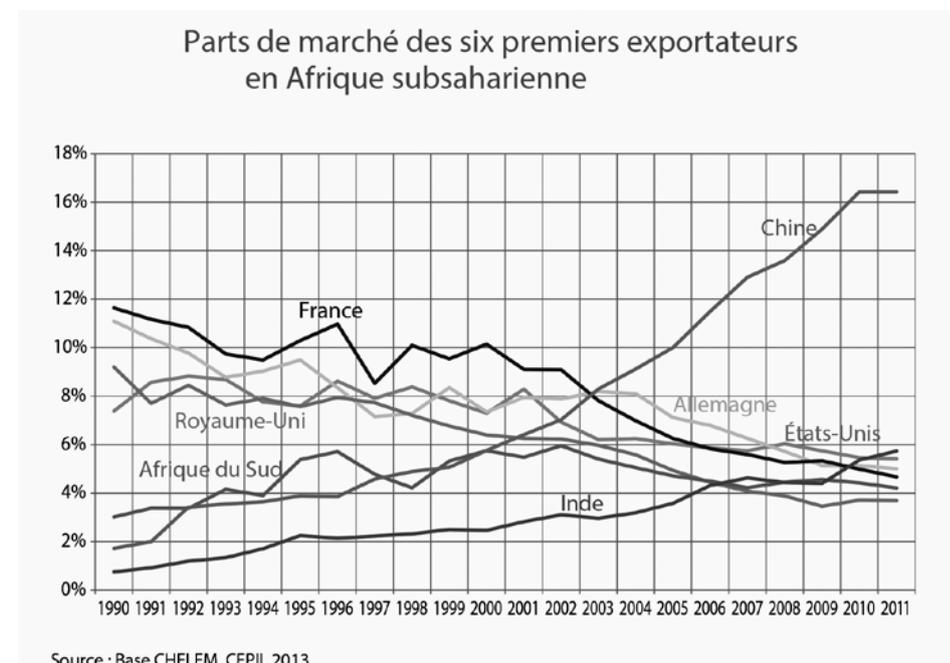
Au moment de l'intervention au Mali, on a entendu dire que Hollande avait été manipulé par l'armée française, laquelle aurait préparé cette guerre de longue date. La rumeur mettait au premier plan le général Puga, légionnaire, catholique intégriste qui assiste aux offices de son frère à l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, proche de groupes fascistes. L'intervention française serait devenue « légitime » du fait qu'elle avait été demandée par le président malien... sur la suggestion du même Puga.

Mais Hollande est loin d'être naïf et manipulé. C'est en toute connaissance de cause qu'il a choisi de maintenir Benoît Puga – nommé par Sarkozy – comme son chef d'état-major particulier. Tout comme il vient de nommer au poste de chef d'état-major des armées Pierre de Villiers, frère de Philippe, pour remplacer l'amiral Guillaud, soupçonné au sein de l'armée de faiblesse pour avoir accepté trop de réductions de moyens et d'effectifs.

Si Hollande s'entoure de personnages si peu sympathiques, ce n'est pas seulement par nostalgie de la politique mitterrandienne en Afrique, mais bien parce que ceux-ci incarnent les besoins de l'Etat français en Afrique.

DES ÉLÉMENTS CONJONCTURELS

Comme le résume Survie, « la France fait partie du problème, pas de la solution. » Particulièrement en Centrafrique, ses alliances à géométrie variable ont provoqué les conflits internes actuels. Depuis trente-cinq ans, la France met en place



ou démet les présidents, en fonction de leur docilité ; elle les écarte dès qu'ils se tournent vers d'autres pays pour développer des partenariats économiques. Chaque coup d'Etat ou élection trafiquée par le « pays des droits de l'Homme » laisse derrière lui des milices, des groupes de soldats, des organisations liées aux dirigeants politiques de Centrafrique ou des pays voisins. Ce sont eux qui se font la guerre.

Le but immédiat de l'intervention française est de reprendre le contrôle sur le pays. Après que l'ancien président Bozizé avait pris ses distances avec la France, en accordant à la Chine la prospection pétrolière du site de Boromata, la France a laissé le pouvoir à Djotodia. Mais celui-ci s'est révélé incapable de maintenir l'ordre, les affrontements se multipliant entre les communautés religieuses et même entre les troupes des pays de la MISCA (la force militaire africaine présente en Centrafrique). Areva avait d'ailleurs renoncé à exploiter pour l'instant le site d'uranium de Bakouma, ne le jugeant pas assez rentable au regard des risques liés à l'instabilité dans le pays et la région.

DES RAISONS PLUS PROFONDES

Mais les motivations françaises vont au-delà de ces causes conjoncturelles. Ce n'est un hasard si Hollande a initié en

deux ans deux guerres en Afrique. La Centrafrique est surtout représentative de la nouvelle politique de l'Etat français.

Le gouvernement avait chargé Hubert Védrine de rédiger un rapport sur la place de la France en Afrique. Secrétaire général de la présidence de la République sous Mitterrand, ministre des affaires étrangères de Jospin, Védrine est membre du club Le siècle, conçu comme lieu de rencontre entre chefs d'entreprises, journalistes, notables et politiques – de Hollande à Sarkozy, Dassault, Kessler, Notat ou encore Parisot. Son document de 150 pages offre de précieuses informations. L'une d'entre elles est l'ampleur des dégâts provoqués par l'impérialisme français en Afrique. Le rapport souligne ainsi que les « performances des pays francophones » sont moins fortes que celles des pays anglophones et lusophones, en particulier du fait de « l'instabilité politique passée de la Côte d'Ivoire et, dans une moindre mesure, en République centrafricaine » - deux pays dans lesquels la France est intervenue militairement ces dernières années. Le rapport montre aussi en creux le fait que la France a contribué à l'indigence des infrastructures, seuls 30% des Africains de ses

zones d'influence ayant accès à l'électricité et les routes, l'irrigation, l'accès à l'eau potable y étant dans un état particulièrement catastrophique.

Le rapport Védrine met en garde le gouvernement français par rapport à la concurrence de la Chine, mais aussi des États-Unis, de l'Allemagne, de l'Inde et du Brésil : « *la part de marché de la Chine sur le continent est passée de moins de 2% en 1990 à plus de 16% en 2011* ». De son côté, « *entre 2000 et 2011, la part de marché de la France au Sud du Sahara a décliné de 10,1% à 4,7%* ».

En particulier sur le plan des infrastructures, des compagnies chinoises dament le pion aux entreprises françaises, dans le domaine aérien (aéroport de Nairobi), la navigation (port de Bagamoyo en Tanzanie), des communications (téléphone, télévision, journaux...), comme dans le secteur « *social non marchand (écoles, hôpitaux...)* ». Le rapport s'étonne que « *les États-Unis et la Chine se livrent à une surenchère de gestes symboliques et d'annonces financières.* ». Même sur le plan de la présence physique de ses ressortissants, la Chine dépasse largement la France, avec 750 000 à un million de Chinois en Afrique, contre 235 000 Français.

Le risque est grand que les parts de marché françaises continuent à se dégrader au profit de la Chine ou d'autres pays dits « émergents », y compris dans la zone du franc CFA et de la sphère d'influence traditionnelle de la France.

UN VIRAGE ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE

L'impérialisme français semble bien avoir raté un virage dans la guerre économique mondiale. En effet, constate le rapport, des modifications substantielles sont intervenues dans les rapports entre l'Afrique et le marché mondial.

Le premier concerne la nature de la main-d'œuvre africaine. Avec 200 millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans, une population qui devrait atteindre quasiment 2 milliards en 2050, dont 1,2 milliard dans les zones urbaines, offre la perspective de nouveaux marchés gigantesques, tant du point de vue des débouchés pour les exportations des grandes puissances que pour le recrutement d'une main-d'œuvre qui reste bon marché. Le rapport s'extasie : « *L'Afrique de la fin du 19^{ème} siècle, c'était trente millions d'habitants sur trente millions de kilomètres carrés. Un continent vide. L'Afrique de 2050, c'est deux milliards d'habitants, essentiellement urbains.* »

Ce nouvel Eldorado est d'autant plus attrayant quand on compare les taux de croissance pratiquement nuls en Europe aux 5% de l'Afrique subsaharienne. Dans le contexte du marasme économique mondial, l'Afrique apparaît donc comme une nouvelle source potentielle de profits.

La peur de la bourgeoisie française se comprend d'autant mieux que la part des investissements étrangers directs (IDE) en Afrique est passée de 3,2 à 5,6% au cours des cinq dernières années, alors qu'au niveau mondial ils baissaient de 18,3% en 2012 par rapport à

l'année précédente, sans reprise en 2013, et que certains pays africains, comme la Guinée, mettent en place des mesures protectionnistes.

LA CENTRAFRIQUE, TERRAIN DE LA RÉORIENTATION

Il s'agit donc de réagir vite. Le rapport Védrine parle de « *réinvestir tous les leviers d'influence française sur le continent* » ou encore de « *investir les enceintes de décisions économiques publiques et privées sur l'Afrique* ».

Il liste les points d'appui de l'impérialisme français : ses grands groupes industriels, l'aide publique au développement (dont François-Xavier Verschave avait montré l'utilité pour faire et défaire les gouvernements tout en promouvant ses entreprises) et la présence militaire. Le « *sommet Afrique France pour la paix et la sécurité* » est d'ailleurs venu à point nommé pour décider la formation de 20 000 soldats africains par an, par des instructeurs sous encadrement français. Le rapport abonde encore dans le sens de la politique migratoire de Sarkozy, qui souhaitait accorder plus facilement des visas aux étudiants de haut niveau et aux agents économiques, quitte à bloquer complètement les migrants des catégories les plus pauvres.

La Centrafrique doit servir à lancer cette nouvelle politique. C'est un pays sans infrastructures (peu de routes, d'hôpitaux, d'écoles et d'eau potable), dont 70% de la population se situent sous le seuil de pauvreté, avec une espérance de vie de 44 ans. En même temps les entreprises

françaises y sont très présentes (Air France, Bolloré dans le chemin de fer et l'exploitation forestière, Total, Orange...) alors que l'État est déstructuré et les différents groupes politiques trop faibles pour faire sans la France.

Il s'agit donc d'un terrain idéal pour mettre en œuvre une nouvelle politique impérialiste en Afrique. La situation géographique particulière de la Centrafrique, au milieu du continent, renforce son utilité pour se relancer à la reconquête de l'Afrique. Et qu'importent les milliers de morts si cela renforce les bénéfices des sociétés du CAC 40... □

EMA / ECPAD.



CENTRAFRIQUE

«La sidération humanitaire de la gauche»

PAR JEAN BATOU

Et la « gauche de la gauche », comment réagit-elle ? Ses prises de position face à l'intervention française en Centrafrique ne sont pas sans poser question. On trouvera ici, à ce sujet, un court extrait d'un texte – beaucoup plus substantiel – de Jean Batou (« Le redéploiement de l'impérialisme français en Afrique et la sidération humanitaire de la gauche »), publié le 15 janvier 2014 sur le site de la revue Contretemps (<http://www.contretemps.eu/>).

Trente ans plus tard, l'artiste irlandais Bob Geldof, qui avait mobilisé ses camarades contre la famine de 1984 en Ethiopie, inspirant le tube *We Are the World*, gère un fond d'investissement en Afrique¹. A force d'avoir été répété, le processus est parfaitement rodé. Et tandis qu'un second président socialiste envoie lui aussi des troupes en Afrique, d'abord au Mali, « contre le djihadisme », puis en Centrafrique, « afin de prévenir une situation pré-génocidaire », il se trouve peu de voix au sein de la gauche française pour dénoncer son propre impérialisme, exiger le démantèlement de ses bases militaires et le départ sans délai de ses troupes d'Afrique.

Pour s'en rendre compte, il suffit de lire attentivement les communiqués relatifs à l'opération Sangaris. Dans ce concert de voix empruntées, seul le NPA appelle sans détour au retrait des troupes françaises d'Afrique², revendication à laquelle il faudrait au moins ajouter le démantèlement des bases militaires et la dénonciation des accords léonins passés avec les dictatures du pré carré français.

DROIT INTERNATIONAL ET SITUATION HUMANITAIRE

Le secrétaire national du Parti de gauche, François Delapierre, n'y va pas par quatre chemins³ : d'une part, il ne conteste pas l'intervention militaire en RCA, « parce qu'elle s'inscrit pleinement dans le cadre du droit international », et que « la situation humanitaire désastreuse en Centrafrique plaide également pour une intervention » ; d'autre part, il défend l'abandon du modèle néolibéral, qui conduirait selon lui à redresser l'agriculture de ce pays, et la sortie du

nucléaire, qui permettrait à la France de se passer des gisements d'uranium de ses ex-colonies (pourquoi ne pas conditionner aussi la restitution des gisements de pétrole contrôlés par Total à l'abandon du moteur à explosion ?). Un raisonnement spécieux, puisque les paysans de Centrafrique ne pratiquent guère plus qu'une agriculture de subsistance, sans rapport direct avec le marché mondial, et que l'exploitation de la mine de Bakouma a été actuellement suspendue. A quoi peuvent servir de telles circonvolutions, si ce n'est à valider une opération militaire néocoloniale sans avoir l'air d'y toucher. Quant au PCF, sa résolution du 10 décembre émet certes une série de critiques envers l'attitude de Paris, sans pour autant condamner explicitement l'envoi de troupes, ce que ses élus ne feront pas non plus au Parlement.

ONU ET UNION AFRICAINE

Au sein du Front de gauche, la Gauche anticapitaliste a défendu une position propagandiste plus articulée⁴. Après avoir refusé l'intervention militaire en RCA et exigé « la fin du rapport de domination de la France sur ses anciennes colonies » – un objectif qui mériterait d'être décliné plus précisément – elle ajoute : « Pour faire face à la catastrophe humanitaire qui est en route, pour protéger la population des exactions et des massacres, il faut une force de paix et d'interposition internationale, sous mandat de l'ONU, de l'Union africaine, mais sans l'ancienne puissance coloniale ». Ce faisant, ne sous-estime-t-elle pas les limites de tout mandat de l'ONU, décidé de facto par son Conseil de sécurité⁵ ? Par ailleurs, un engagement

conjoint de l'Union africaine permet-il d'éviter tout travers néocolonial ? Pas vraiment, dans la mesure où celle-ci reçoit les neuf dixièmes de son budget des grandes puissances et sous-traite les opérations qu'elle approuve aux dictateurs de la sous-région concernée, contre garantie d'un financement occidental...

De plus, dans le cas d'espèce, le principal Etat de l'UA, l'Afrique du Sud, peut-être en échange de compensations minières, assistait unilatéralement François Bozizé depuis plusieurs années, en encadrant sa Garde prétorienne – l'une des forces les plus redoutées des Centrafricains – avec une trentaine d'instructeurs⁶. Quelle portée réelle faut-il donner enfin à l'exclusion de « l'ancienne puissance coloniale » d'un tel dispositif ? Car en effet, s'il fallait confier la responsabilité de cette « force de paix » à un autre mentor, ce serait inévitablement aux Etats-Unis ou à l'Angleterre, qui n'y songent guère et disposent eux aussi d'importants intérêts dans la région. □

1 En 1998, trois ans après la mort de son père, il vendra la Becob, dont il contrôle 65% du capital, à François Pinault, qui cédera par la suite ce secteur d'activités à la britannique Wolseley (Nicolas Beau et Olivier Toscer, « Une imposture française », Paris, Les Arènes, 2006).

2 <http://npa2009.org/node/39626>

3 <http://www.lepartidegauche.fr/actualites/edite/la-centrafrique-l-armorique-26204>

4 <http://www.gauche-anticapitaliste.org/content/communiqu-e-de-la-ga-il-faut-une-force-de-paix-en-centrafrique-mais-ce-nest-pas-l-ancienne>

5 Lénine traitait la SDN, d'« association de forbans » (Œuvres, Paris & Moscou, Ed. Sociales et Ed. en langues étrangères, t. 31, p. 335). Comment aurait-il qualifié le Conseil de sécurité de l'ONU ?

6 Isabelle Chaperon, *Le Monde*, 6 septembre 2013.

1789-94

Une immense révolution, bourgeoise et «avant-courrière»

PAR JEAN-PHILIPPE DIVÈS

Avec la Tunisie puis l'Égypte, avec ces explosions sociales voire insurrections qui se généralisent sur tous les continents (dernièrement, sur le nôtre, en Bosnie-Herzégovine), la révolution redevient une idée actuelle pour des secteurs des masses mobilisées, en particulier dans la jeunesse. D'où, certainement, l'intérêt renouvelé que l'on observe, dans des milieux militants et ailleurs, pour la Révolution française...

Tous les courants du mouvement ouvrier y ont puisé une source d'inspiration – ou d'autojustification.

Pour de nombreuses voix dans la vieille social-démocratie française, notamment Jaurès, auteur d'une monumentale *Histoire socialiste de la Révolution française*, la «République démocratique» que la figure de Robespierre était censée incarner aurait constitué une sorte d'antichambre du socialisme. Et c'est en développant et perfectionnant «la démocratie» dans le cadre de «la République» que l'on créerait les conditions pour avancer vers l'émancipation sociale¹.

Les staliniens soutenaient qu'en mettant en œuvre la Terreur, les Jacobins avaient montré qu'ils étaient des révolutionnaires bourgeois vraiment conséquents : le NKVD et le Goulag, leurs procès et fusillades en constituaient une sorte d'équivalent prolétarien, d'autant plus légitime. Et Staline devenait «l'Incorruptible» des temps modernes, surpassant néanmoins l'original grâce à la puissance de la classe ouvrière et surtout à son propre génie intrinsèque...

De leur côté, nombre d'anarchistes continuent de considérer que les conceptions politiques et sociales des Enragés puis des Babouvistes (la «Conspiration des Égaux» dirigée en 1796 par Gracchus Babeuf) offrent sans solution de continuité les bases de ce que devrait être, de nos jours encore, une société libertaire délivrée de l'exploitation. Tout comme cela aurait été le cas, 150 ans plus tôt en Angleterre, des communistes agraires, tirant leur inspiration des sociétés primitives, qu'étaient les True Levellers («Vrais niveleurs», dits aussi Diggers, «Bêcheurs»).

UNE RÉVOLUTION IMMENSE

Les authentiques révolutionnaires prolétariens qu'étaient les Bolcheviks russes (et Trotsky avant qu'il ne les rejoigne) n'ont quant à eux pas cessé de se référer à la «Grande» Révolution. De deux points de vue.

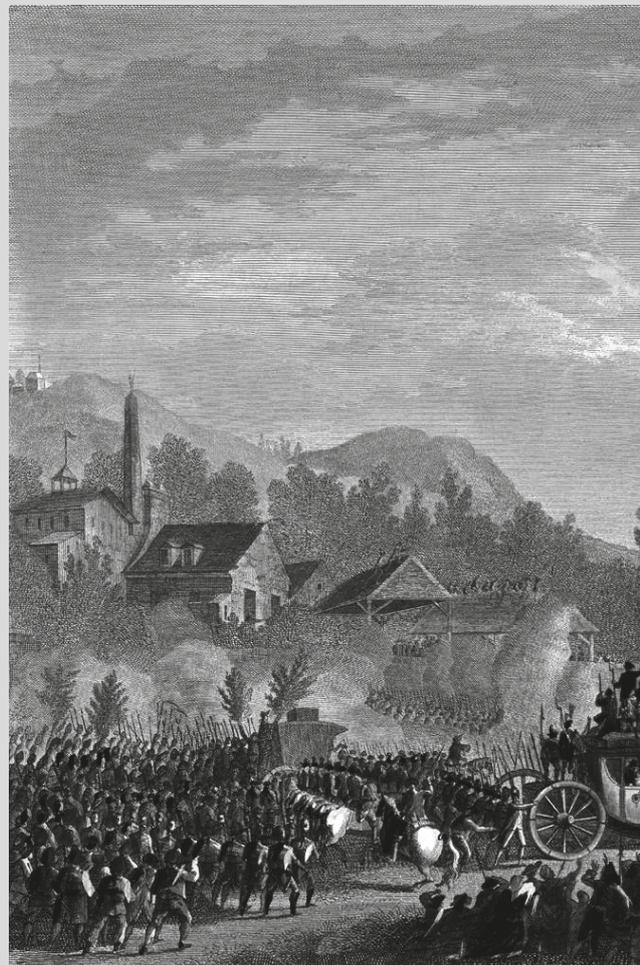
D'abord, en établissant une analogie historique, de type stratégique mais non dépourvue d'utilitarisme : l'antagonisme Montagne (ou Jacobinisme) / Gironde de l'époque renvoyait à celui qui les opposait eux-mêmes, dans le cours de leur propre révolution, aux réformistes mencheviques et socialistes-révolutionnaires dont les positions les conduisaient, en dernière instance, à capituler devant l'ordre ancien voire à s'allier à ses défenseurs.

Ensuite, et quasiment à chaque moment de leur propre révolution, en recherchant des pistes pour l'action dans l'étude d'un processus qui, au-delà du changement radical de conditions intervenu au cours du siècle écoulé, restait le plus formidable mouvement révolutionnaire connu jusqu'alors.

Il est un fait que les deux révolutions offrent des parallèles frappants, d'ailleurs constitutifs de leur commune «exceptionnalité» :

- une mobilisation permanente, dans les campagnes comme à la ville, mettant en mouvement «des masses de millions d'hommes», poussant le processus à se radicaliser constamment en franchissant un palier après l'autre ;
- l'auto-organisation et l'auto-activité

des masses qui à de nombreuses reprises bousculent le jeu politique, à la fin du 18^{ème} siècle dans les organes du



Le 17 juin 1791, Louis XVI est ramené de Varennes à Paris. Tableau de J. L. David

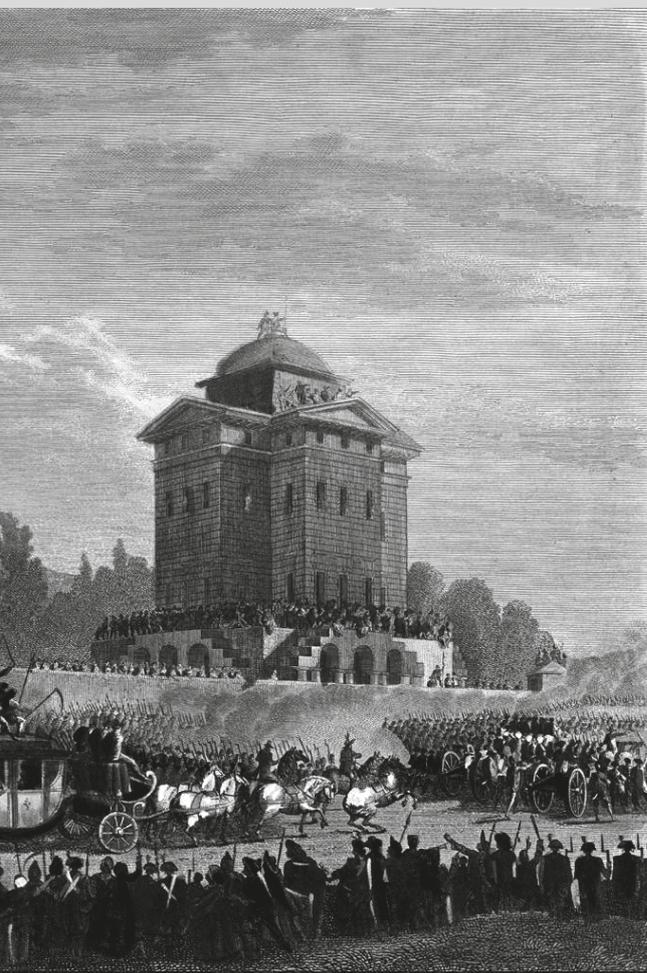
mouvement sans-culotte (en particulier les 48 sections de la commune de Paris), au début du 20^{ème} dans les soviets ;

- les évolutions et déchantations rapides au sein du «personnel révolutionnaire», sous la Révolution française entre les différents courants politiques (ancêtres des partis politiques modernes) que ses membres sont alors

amenés à former² ;

- l'organisation et l'action de la contre-révolution, intérieure mais aussi extérieure, avec la place prépondérante que prend la guerre contre les « puissances coalisées » ;

- la nécessité de mettre en œuvre, pour la survie même de la révolution et des masses en lutte, des mesures de contrainte révolutionnaire – avec aussi leurs excès et leurs conséquences souvent redoutables. A côté d'autres « emprunts », la politique de réquisition des grains par les Bolcheviks fait écho à celle mise en œuvre par les Jacobins, tandis que la Terreur rouge inaugurée en 1918 se réfère explicitement à celle de 1792-94 (l'une et l'autre répondant à la Terreur blanche, qui les avaient précédées) ;



an Duplessis-Bertaux (1791) d'après un dessin de Jean-Louis Prieur. DR.

- une transformation de la société aussi rapide que profonde, affectant l'ensemble des conditions économiques, sociales et politiques – et, sur cette base, l'idéologie et la culture ;

- un impact aussi considérable que durable en Europe et, au-delà, dans le monde entier...

UNE RÉVOLUTION BOURGEOISE

Evidemment, à plus d'un siècle d'intervalle, dans deux époques historiques distinctes, les deux processus présentent aussi nombre de différences fondamentales. Les plus importantes, qualitatives, concernent la nature des classes sociales entrées en révolution, leur direction politique, le régime ainsi que le type d'économie et de rapports sociaux qui en sont issus ; en bref, une révolution bourgeoise-capitaliste dans le premier cas, prolétarienne-socialiste – jusqu'à sa dégénérescence bureaucratique – dans le second.

Pourquoi « bourgeoise-capitaliste » ? Parce qu'au terme de ce processus la bourgeoisie, jusque là puissance montante bridée dans son développement, est devenue la force clairement dominante dans la société et dans l'Etat. Comme l'a écrit Alexis de Tocqueville, durant toutes les années ayant précédé la révolution, cette classe ascendante ressentait sa position « *comme d'autant plus insupportable qu'elle devenait meilleure* ».

Il y a deux acceptions au terme de révolution bourgeoise. La première désigne la transition du féodalisme au capitalisme, qui peut être graduelle et orientée d'en haut, depuis l'Etat féodal ou absolutiste lui-même – en fait, elle s'est organisée de cette façon dans la grande majorité des pays. La seconde implique le moment de la rupture révolutionnaire, de l'irruption des masses et de l'affrontement armé. Seuls trois autres événements historiques peuvent prétendre entrer dans cette catégorie : la guerre de libération des Provinces-Unies (Pays-Bas) contre l'Espagne des Habsbourg (1568-1648), la « Grande Rébellion »³ de l'époque de Cromwell en Angleterre et en Grande-Bretagne (1641-1649), la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique (1775-82).

Mais la Révolution française s'est pourtant avérée beaucoup plus « explosive » que tout autre révolution bourgeoise. C'est que, survenue sur le tard (et avec donc une maturation plus avancée des conditions objectives), elle faisait face à un Etat absolutiste puissant qui entendait ne rien céder d'essentiel. D'où le radicalisme du courant jacobin qui l'a dirigée aux heures les plus aiguës de la confrontation, en faisant appel à un ni-

veau sans précédent à la mobilisation des masses plébéiennes (« sans-culottes » ou « bras-nus »).

Selon un dogme établi par l'Internationale communiste stalinisée (et qui justifia de la part des staliniens nombre d'alliances avec la bourgeoisie, conduisant à autant de défaites sanglantes des travailleurs), la particularité de la révolution bourgeoise serait que, dans le cours d'une succession d'étapes historiques nécessaires et strictement séparées, elle réaliserait des « tâches démocratiques-bourgeoises », au nombre de trois : unité nationale, réforme agraire, démocratie. Mais la réalité historique dément une telle conception. Même sa matrice originelle, la Révolution française, ne cadre pas avec le schéma puisque, par exemple, de démocratie il n'y eut pas au niveau de l'Etat durant de longues décennies ; en fait, jusqu'à même... 1945 avec l'avènement du droit de vote des femmes, moitié de l'humanité et un peu plus.

Une autre interprétation voudrait que la nature bourgeoise de la révolution française à celle de sa direction politique. Mais là non plus, la théorie ne cadre pas avec la réalité. Les dirigeants radicaux de la Révolution française étaient dans leur grande majorité des petit-bourgeois, et pour certains des aristocrates déclassés. Journalistes, avocats ou juges, petits propriétaires – en tout cas étrangers aux cercles dirigeants de la bourgeoisie commerçante et de la bourgeoisie industrielle naissante. De ces dernières, on trouvait d'ailleurs des représentants dans les différents camps en présence, y compris celui de la réaction puis contre-révolution monarchique. Bonaparte lui-même, qui leur a succédé, était un parvenu, comme ressortait de cette catégorie l'essentiel de son personnel politique et militaire.

Indépendamment de ses réalisations immédiates (plus ou moins de démocratie, de réforme agraire et d'unité nationale...), le propre de la révolution bourgeoise, en France et ailleurs, a en fait été de supprimer les obstacles féodaux et/ou absolutistes au développement capitaliste (division de la société en « ordres », droits féodaux, privilèges aristocratiques...), en mettant en place un Etat dont la tâche fondamentale est devenue de favoriser l'accumulation du capital.

C'est ce qui a été fait en France en 1789-

94 (puis consolidé par Napoléon, et non remis en cause ensuite sous la Restauration), même si la lutte politique entre la bourgeoisie et ses fractions, les partisans de la monarchie et ceux de l'empire, se perpétua pendant des dizaines d'années – y compris après l'irruption de la classe ouvrière comme acteur social et politique indépendant, en juin 1848.

Là réside la valeur essentielle de ce processus – comme de ses semblables : la Révolution française a non seulement amélioré les conditions d'existence des masses populaires et sensiblement accru leurs libertés, mais créé les conditions pour la formation de la grande industrie et du prolétariat moderne, sans lesquels nous ne serions même pas en condition d'envisager aujourd'hui un avenir communiste délivré de l'exploitation et de l'oppression. L'autre aspect, lui aussi déterminant et qui marqua l'Histoire française au 19^{ème} siècle, étant la démonstration par les faits que le progrès de la société passe par la rupture révolutionnaire, politique et sociale.

UNE RÉVOLUTION AVANT-COURRIÈRE

L'expression est de Sylvain Maréchal, compagnon de Babeuf et auteur en 1796 du Manifeste des Egaux. «*Avant-cour-*

rière», parce qu'elle en annonçait et préparaient une autre :

«*La révolution française n'est que l'avant-courrière d'une autre révolution bien plus grande, bien plus solennelle, et qui sera la dernière.*

«*Le peuple a marché sur le corps aux rois et aux prêtres coalisés contre lui : il en fera de même aux nouveaux tyrans, aux nouveaux tartuffes politiques assis à la place des anciens (...)*

«*Il nous faut non pas seulement cette égalité transcrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, nous la voulons au milieu de nous, sous le toit de nos maisons (...)* l'égalité réelle !

«*Plus de propriété individuelle des terres, la terre n'est à personne. Nous réclamons, nous voulons la jouissance communale des fruits de la terre : les fruits sont à tout le monde.*

«*Nous déclarons ne pouvoir souffrir davantage que la très grande majorité des hommes travaille et sue au service et pour le bon plaisir de l'extrême minorité.*»

Cependant la couche révolutionnaire urbaine de la Révolution française, la sans-culotterie, restait non seulement très minoritaire dans le pays mais aussi enfermée dans les limites de son hétérogénéité et instabilité sociale : artisans et petits commerçants en formaient le cœur, au côté de domestiques, de semi-prolétaires payés à la pièce, d'ouvriers des premières manufactures... L'idéal des sans-culottes était plus proche d'une société «juste» de petits propriétaires et de travailleurs indépendants, que d'un système égalitaire œuvrant au développement commun car délivré de toute forme d'exploitation.

Si d'autre part on accepte – comme c'est notre cas – que le socialisme ou communisme implique nécessairement le pouvoir des travailleurs auto-organisés, prenant eux-mêmes entre leurs mains la marche de l'économie et de la société, il faut bien admettre que les conditions n'étaient alors pas réunies pour le type de transformation révolutionnaire qui

commença à être projeté au milieu du 19^{ème} siècle. Raison pour laquelle, d'ailleurs, les extrapolations sociales-démocrates (à l'ancienne) ou anarchistes de la dynamique de la Révolution française, en gommant les conséquences qualitatives du développement capitaliste ultérieur, revêtent un caractère profondément idéaliste.

Il reste que l'intervention et les aspirations des couches sociales subalternes ont clairement préfiguré les combats à venir pour l'émancipation de la classe ouvrière.

Les premiers ont été les Enragés dont le principal porte-parole, Jacques Roux, osa critiquer la constitution bourgeoise pourtant hyper démocratique de 1793, en signalant que la démocratie et le droit au bonheur qu'elle proclamait étaient vains tant que la société restait fondée sur l'inégalité sociale. Dans son discours du 25 juin 1793 à la Convention, qui lui valut la haine inexpugnable de Robespierre et le conduisit à sa perte, il déclarait ainsi que «*la liberté n'est qu'un vain fantôme, quand une classe d'hommes peut affamer l'autre impunément. L'égalité n'est qu'un vain fantôme, quand le riche, par le monopole, exerce le droit de vie et de mort sur son semblable. La république n'est qu'un vain fantôme, quand la contre-révolution s'opère de jour en jour par le prix des denrées, auquel les trois quarts des citoyens ne peuvent atteindre sans verser des larmes.*»

De là, aussi, la dite «exceptionnalité française». Et, pour une large part, le caractère des révolutions (1830, 1848, 1871) qui jalonnent les décennies à venir. □

1 Avec sa «révolution citoyenne», le Parti de gauche offre aujourd'hui une version très abâtardie de ces vieilles conceptions.

2 Rappelons que les termes de «gauche» et de «droite» viennent de la Révolution française, plus précisément de la Convention où les députés montagnards et jacobins siégeaient, vu de la tribune, à la gauche de l'assemblée.

3 Étonnamment, la tradition politique et académique britannique réserve le terme de «révolution» («Glorious» ou «Bloodless Revolution» – «glorieuse» ou «sans effusion de sang») au remplacement, accordé avec le Parlement bourgeois, de la dynastie des Stuart par Guillaume III d'Orange. La vraie révolution fut pourtant bien celle des Indépendants, puritains et presbytériens, qui coupa la tête du roi.

Les lecteurs trouveront en page 25 un lexique éclairant certains événements de la Révolution française auxquels les différents articles se réfèrent.



«*Chénard, premier costume sans-culotte, octobre 1792*». Tableau de Louis Léopold Boilly (1792-93). DR.

DOCUMENT

« Le prolétariat a pris sous sa protection l'honneur du passé révolutionnaire de la bourgeoisie » (Léon Trotsky)

Combat politique contre le jacobinisme bourgeois, mais en même temps revendication de sa passion et sa conséquence révolutionnaires, notamment face à la classe capitaliste advenue – et devenue totalement réactionnaire : telle est la position que les révolutionnaires marxistes ont adoptée dans l'Histoire face à la tradition robespierriste. Comme l'illustre ce passage extrait de « Bilan et perspectives »¹, un texte majeur de Léon Trotsky écrit en 1905, après le déclenchement de la première Révolution russe.

Maximilien Robespierre, député à l'Assemblée nationale en 1789. Estampe dessinée par Jean Urbain Guérin et gravée par Franz-Gabriel Fiesinger. DR.



La grande Révolution française fut vraiment une révolution nationale. Et, qui plus est, la lutte mondiale de la bourgeoisie pour la domination, pour le pouvoir, et pour une victoire totale trouva dans ce cadre national son expression classique. Le terme de « jacobinisme » est actuellement une expression péjorative dans la bouche de tous les sages libéraux. La haine de la bourgeoisie contre la révolution, sa haine des masses, sa haine de la force et de la grandeur de l'histoire qui se fait dans la rue se concentre dans ce cri de peur et d'indignation : « C'est du jacobinisme ! »

Nous, l'armée mondiale du communisme, avons depuis longtemps réglé nos comptes historiques avec le jacobinisme. Tout le mouvement prolétarien international actuel a été formé et s'est renforcé dans la lutte contre les traditions du jacobinisme. Nous l'avons soumis à une critique théorique, nous avons dénoncé ses limites historiques, son caractère socialement contradictoire et utopique, sa phraséologie, nous avons rompu avec ses traditions qui, des décennies durant, ont été regardées comme l'héritage sacré de la Révolution.

Mais nous défendons le jacobinisme contre les attaques, les calomnies, les injures stupides du libéralisme anémique. La bourgeoisie a honteusement trahi toutes les traditions de sa jeunesse historique, et ses mercenaires actuels déshonorent les tombeaux de ses ancêtres et narguent les cendres de leurs idéaux. Le prolétariat a pris sous sa protection l'honneur du passé révolutionnaire de la bourgeoisie. Le prolétariat, si radicalement qu'il puisse avoir rompu dans sa pratique avec les traditions révolutionnaires de la bourgeoisie, les préserve néanmoins comme un héritage sacré de grandes passions, d'héroïsme et d'initiative, et son cœur bat à l'unisson des paroles et des actes de la Convention jacobine.

Qu'est-ce donc qui a fait l'attrait du libéralisme, sinon les traditions de la grande Révolution française ? Quand donc la démocratie bourgeoise a-t-elle atteint un tel sommet et allumé une telle flamme dans le cœur du peuple, sinon durant la période de la démocratie jacobine, sans-culotte, terroriste, robespierriste de

1793 ?

Qu'est-ce donc, sinon le jacobinisme, qui a rendu et rend encore possible aux diverses nuances du radicalisme bourgeois français de tenir sous son charme l'écrasante majorité du peuple et même du prolétariat, à une époque où, en Allemagne et en Autriche, le radicalisme bourgeois a terminé sa brève histoire dans la mesquinerie et la honte ?

Qu'est-ce donc, sinon le charme du jacobinisme, avec son idéologie politique abstraite, son culte de la république sacrée, ses déclarations triomphantes, qui, encore aujourd'hui, nourrit les radicaux et radicaux-socialistes français comme Clemenceau, Millerand, Briand et Bourgeois, et tous ces politiciens qui savent, aussi bien que les pesants junkers de Guillaume II, défendre les fondements de la société bourgeoise ? Ils sont désespérément envieux par les démocrates bourgeois des autres pays et ne se privent pourtant pas de déverser des tombereaux de calomnies sur la source de leurs avantages politiques : l'héroïque jacobinisme.

Même après tant d'espairs déçus, le jacobinisme demeure, en tant que tradition, dans la mémoire du peuple. Le prolétariat a longtemps exprimé son avenir dans le langage du passé. En 1840, près d'un demi-siècle après le gouvernement de la Montagne, huit ans avant les journées de juin 1848, Heine visita plusieurs ateliers du faubourg Saint Marceau, et regarda ce que lisaient les ouvriers, « la section la plus saine des classes inférieures ». « J'ai trouvé là, écrivit-il à un journal allemand, dans des éditions à deux sous, plusieurs nouveaux discours de Robespierre ainsi que des brochures de Marat ; l'Histoire de la Révolution de Cabet², les virulents brocards de Cormenin³, et le livre de Buonarroti, Babeuf et la Conspiration des Égoux, toutes productions dégageant une odeur de sang... L'un des fruits de cette semence, prophétise le poète, c'est que, tôt ou tard, une république risque d'apparaître en France. » □

¹ http://www.marxists.org/francais/trotsky/livres/bilanp/bilan_persp_3.html

² Etienne Cabet, « Histoire populaire de la Révolution française de 1789 à 1830 ».

³ Sous le nom de plume de Timon, le vicomte de Cormenin était devenu sous la monarchie de Juillet (Louis-Philippe) un pamphlétaire particulièrement redouté des autorités.

Les sans-culottes, le mouvement populaire et la Révolution

PAR JIHANE HALSANBE

L'intervention directe des sans-culottes et de la paysannerie pauvre a joué un rôle décisif dans la Révolution. Sous leur impulsion sont prises la plupart des mesures qui ont fait date, et celles qui ont sauvé la Révolution.

Les Jacobins ont dû accepter à moults reprises «d'excéder» leur programme pour celui des Enragés, la minorité active de militants des Sections¹ réclamant des mesures sociales et économiques radicales en faveur des plus déshérités, avant de les réprimer.

UN RÔLE DÉTERMINANT CONTRE L'ANCIEN RÉGIME

14 Juillet 1789, prise de la Bastille. L'impulsion révolutionnaire est venue du petit peuple de Paris. Deux mois plus tôt, les représentants du Tiers-Etat aux Etats Généraux se sont déclarés Assemblée Nationale.

La réaction de Louis XVI est sans équivoque : il rappelle 20 000 hommes de la troupe et renvoie Necker². A coup sûr, sans la prise de la Bastille, symbole de l'absolutisme, qui permit de s'emparer de la poudre nécessaire au fonctionnement des armes, récupérées plus tôt dans la journée, le roi aurait fait marcher tôt ou tard la troupe contre la jeune Assemblée. S'il peut écrire dans son journal en date du 14 «*Aujourd'hui, je me suis levé tard. Il ne s'est rien passé*», dès le 15, il est obligé de se rendre devant l'Assemblée pour déclarer le renvoi des troupes.

Ce premier succès, la bourgeoisie montante le doit aux gens de métier, des artisans pour l'essentiel, et tout particulièrement les habitants du faubourg Saint-Antoine : menuisiers, ébénistes, serruriers, cordonniers, artisans du textile... Symbole de la victoire populaire, Louis XVI doit accepter de se parer de la cocarde tricolore symbolisant «*l'alliance auguste et éternelle entre le monarque et le peuple*». La monarchie

absolue est morte. La réaction ne s'y trompe pas : l'émigration nobiliaire s'amorce, le frère du roi, le comte d'Artois, en tête des départs.

Dans les campagnes, à l'été 1789, un mouvement d'une grande importance va secouer la paysannerie pauvre. L'émigration des nobles, la disette menaçante, créent un climat propice à la «*Grande Peur*». La paysannerie dans plusieurs régions est persuadée qu'un complot aristocratique se foment. En Franche-Comté, en Champagne, dans le Beauvaisis, le Maine, le Massif Central, la région de Nantes, les paysans s'emparent des châteaux pour les piller et brûler les actes seigneuriaux.

Pour chercher à désamorcer le mouvement populaire qui inspire une grande crainte à tous les aristocrates, le vicomte de Noailles, dans la nuit du 4 août, monte à la tribune de l'Assemblée pour demander le principe de l'égalité devant l'impôt et des charges, l'abolition des corvées et des servitudes personnelles. A sa suite, la cascade de renoncements s'accélère : suppression des justices seigneuriales, des dîmes, de la vénalité des offices³... En générant une peur sans précédent par leurs actions hardies, les paysans ont imposé aux représentants de la nation d'abolir les privilèges de l'Ancien Régime.

Telle est la forme fondamentale que la révolution prend en France : chaque pas décisif de la bourgeoisie est précédé par l'intervention de la paysannerie pauvre ou du petit peuple urbain. La spécificité de la révolution française, c'est qu'il s'est trouvé une fraction de la bourgeoisie assez radicale pour s'appuyer sur cette énergie populaire, afin de mettre en place son système de domination sociale.

GAGNER LA GUERRE GRÂCE AU PETIT PEUPLE

Deux ans plus tard, lorsque le roi est arrêté à Varennes, alors qu'il tentait de fuir pour Coblenz dans le but de rejoindre la contre-révolution, l'Assemblée se montra on ne peut plus clément à l'égard du souverain. La bourgeoisie se divise. Une partie d'entre elle souhaite arrêter la révolution et veut conte-

nir le mouvement populaire. Elle participe au pouvoir, les droits féodaux ont été abolis, en quelque sorte, son programme a été réalisé. Mais partout la contre-révolution s'organise. Arrêter la révolution à ce stade, ce serait accepter un retour en arrière. Les Jacobins en sont conscients. C'est pourquoi, ils décident de s'appuyer sur le petit peuple des villes qui demande la République. Parallèlement, en avril 1792, la guerre contre l'étranger a été déclarée, alors même que la contre-révolution intérieure s'organise. Les Jacobins le savent : pour espérer gagner la guerre, pour que les conquêtes fondamentales de la révolution bourgeoise ne partent pas en fumée, il faut s'appuyer sur les sans-culottes et la paysannerie. Mais gagner la confiance des sans-culottes, cela passe d'abord par la destitution du roi et sa mise à mort. C'est chose faite le 21 janvier 1793.

Plus encore, il faut s'attacher à vaincre la contre-révolution, ce qui passe par des mesures énergiques pour lutter contre la sous-nutrition chronique et l'inflation. La revendication de la taxation du prix des denrées, instaurant un prix maximum de vente, s'est développée pendant la Révolution et constitue un des principaux moteurs du mouvement populaire. Elle est portée par les Enragés, dont les militants les connus sont Jacques Roux, Jean Varlet, Théophile Leclerc, Pauline Léon et Claire Lacombe.

Le 29 septembre, et à contrecœur de ses convictions libérales, une majorité de l'Assemblée vote la loi du «*maximum général*» qui instaure un prix maximal de vente de toutes les denrées de première nécessité. En sus, les salaires de 1790 sont majorés de 50%. Mais certains commerçants préfèrent fermer boutique plutôt que de vendre aux nouveaux tarifs. Les sans-culottes les traquent, leur font ouvrir boutique, et même vendre à des prix inférieurs au maximum. Les Jacobins décident d'aller au bout de leur démarche : pour gagner la guerre, lever des volontaires, il faut que les sans-culottes voient satisfaites quelques-unes de leurs revendications.

Les Jacobins appuient la nomination de

commissaires aux accaparements. La force armée – au travers des sections – est entre les mains des sans-culottes. Ils traquent les accapareurs, délivrent les certificats de civisme, dont dépend alors la vie de chacun et sans laquelle il n'est pas possible de garder une place dans l'administration révolutionnaire, et, plus important encore pour le sort de la révolution, les bras-nus prêtent leur concours décisif à la constitution d'une armée révolutionnaire où les volontaires désignent eux-mêmes, à la majorité des voix, les sous-officiers et officiers.

La Terreur, essentielle en ce qu'elle a permis de vaincre la contre-révolution, s'est donc à tous points de vue appuyée sur l'énergie populaire. Et alors qu'à l'été 1793, la France révolutionnaire n'était plus qu'un camp retranché, à l'automne des victoires s'accroissent sur plusieurs fronts.

LES JACOBINS CONTRE LES ENRAGÉS

Mais alors que la fraction la plus déterminée de la bourgeoisie reprend à son compte de larges pans du programme des Enragés, elle s'attelle à démanteler leur influence en s'attaquant à ses chefs. Une véritable campagne de calomnies est menée à l'encontre de Jacques Roux, notamment par Robespierre. Les militants les plus connus sont arrêtés pour leur excès de zèle. Dans la foulée, les clubs et les sociétés de femmes, particulièrement actives, sont supprimés. Alors que les mesures prises par les Jacobins empiètent sur la propriété privée et dépassent le cadre bourgeois, ils terrassent en même temps leur aile gauche. En quelques mois, les lieux d'ancrage du mouvement populaire ont été repris en main ou dissous.

La politique consistant à s'appuyer sur les sections populaires a porté ses fruits. Le 26 juin 1794, les armées révolutionnaires remportent une victoire décisive à Fleurus. Tout le territoire est désormais libéré.

Parce qu'elle en comprenait la nécessité, une fraction notable de la bourgeoisie s'est rangée derrière les méthodes plébéiennes des chefs jacobins. Mais une fois le territoire libéré, elle jugea qu'il était temps non seulement de se passer des services des sans-culottes, mais aussi du comité de Salut Public dirigé par la fraction robespierriste. A l'été 1794, Robespierre, Saint-Just et Couthon sont passés à leur tour à la guillotine. Si le coup de filet contre les

chefs jacobins a provoqué un sursaut parmi les sans-culottes venus les libérer de prison, personne ne s'est placé à leur tête pour diriger leur action. Les Jacobins avaient déjà étouffé, dans les mois qui précédaient, toute forme d'organisation du mouvement populaire.

Trop consciente des intérêts de la bourgeoisie pour s'attacher totalement aux sans-culottes, mais trop attentive aux nécessités de la révolution pour trouver grâce aux yeux de la bourgeoisie modérée, telle était la contradiction par laquelle a péri la fraction jacobine.

Quant au mouvement populaire, dont les chefs Enragés ont été l'expression la plus consciente, s'il a porté des revendications qui dénonçaient le caractère

formel de l'égalité instaurée par la révolution, s'il a su à de nombreux moments imposer ses revendications, il était encore largement embryonnaire et ne pouvait agir ni comme parti, ni comme classe. Tout cela n'est alors qu'en gestation. Pour autant, les « niveleurs » et les « exagérés » de la Révolution Française ont posé – de manière balbutiante – la nécessité de s'en prendre à la propriété privée pour instaurer le règne de l'Égalité. □

1 Paris est divisé en 48 sections à partir de juin 1790.

2 Necker est alors perçu comme un ministre réformateur.

3 Certains métiers sont réservés dans l'Ancien Régime à la seule noblesse.



Caricature d'époque : « Louis le dernier » boit à la santé du peuple. DR.

L'apprentissage de la démocratie

PAR SERGE ABERDAM

La révolution française a pour la première fois fait surgir un modèle politique fondé sur la participation du plus grand nombre. C'est dans la relation entre les besoins sociaux exprimés et les formes collectives d'assemblées de citoyens qu'a résidé sa capacité de régler des questions sociales majeures. Ce faisant, elle a créé une tradition de participation démocratique qui s'est prolongée depuis lors.

La liquidation des bases juridiques des privilèges, de la puissance et de la fortune des deux premiers ordres, le clergé et la noblesse, a été la grande affaire des années 1789-1793, pendant lesquelles les vagues successives des «jacqueries» paysannes ont ébranlé toutes les régions. Dans le même temps, les artisans et salariés des villes avaient commencé à réclamer, non plus seulement l'égalité des statuts personnels et la liberté d'aller et venir, celle de travailler ou de faire grève, mais aussi le début de droits sociaux, ceux de manger pour tous et de vivre en toutes saisons. Aux Antilles, les révoltes d'esclaves posaient les mêmes questions d'une façon bien plus âpre. Enfin, des femmes avaient commencé à réclamer et à obtenir des droits civils, puis civiques, tout en se heurtant à une vigoureuse résistance, surtout à dater de l'automne 1793.

Cette extraordinaire floraison de mouvements et de revendications s'explique par l'invention de formes d'expression populaire et l'auto-organisation, d'une ampleur alors jamais vues. Cette activité des masses, caractéristique de la première révolution française, avec ses hauts et ses bas, est restée active, chose extraordinaire, pendant dix ans ou presque. Il faudra d'ailleurs, pour en finir réellement, la construction autour des préfets et de la gendarmerie d'un nouveau type d'État, d'un État si

puissant qu'il est, pour l'essentiel, encore en place de nos jours.

DROIT DE VOTE ET DE DÉLIBÉRATION

L'incroyable diversité des mouvements civiques et sociaux de la Révolution est inexplicable si on la sépare de la construction d'un espace public de débat et de vote. Le modèle électoral et démocratique mis en place associait étroitement le droit de vote et de délibérer, car les citoyens ne votaient jamais autrement que réunis en assemblée, en une myriade de petits congrès locaux, délibératifs. Le modèle de ces réunions venait des derniers moments de l'Ancien régime, lorsque la monarchie convoqua les États-généraux et que se réunirent des assemblées de paroisses et de communautés où se retrouvèrent les habitants et où s'ouvrit, pour la première fois en France, un débat politique relativement libre.

Ces assemblées choisirent des députés de base et adoptèrent des cahiers de doléances qui, les uns comme les autres, furent sélectionnés aux niveaux supérieurs jusqu'à devenir «acceptables» pour la monarchie. Mais, même là où des revendications radicales n'avaient pas réussi à être imposées dans les assemblées villageoise et de quartier, un premier débat avait eu lieu et ceux qui furent ainsi écartés furent tenus en échec s'en souvinrent. Les gros propriétaires fonciers, les bourgeois ou les maîtres d'atelier avaient également fait une première expérience politique en maîtrisant ces assemblées locales. La réussite du processus d'ensemble prouva, et c'était vital pour les bourgeois, que le peuple d'un pays aussi vaste que la France pouvait s'assembler sans troubles.

NOUVELLE ADMINISTRATION ET ÉMERGENCE DE LA CITOYENNETÉ

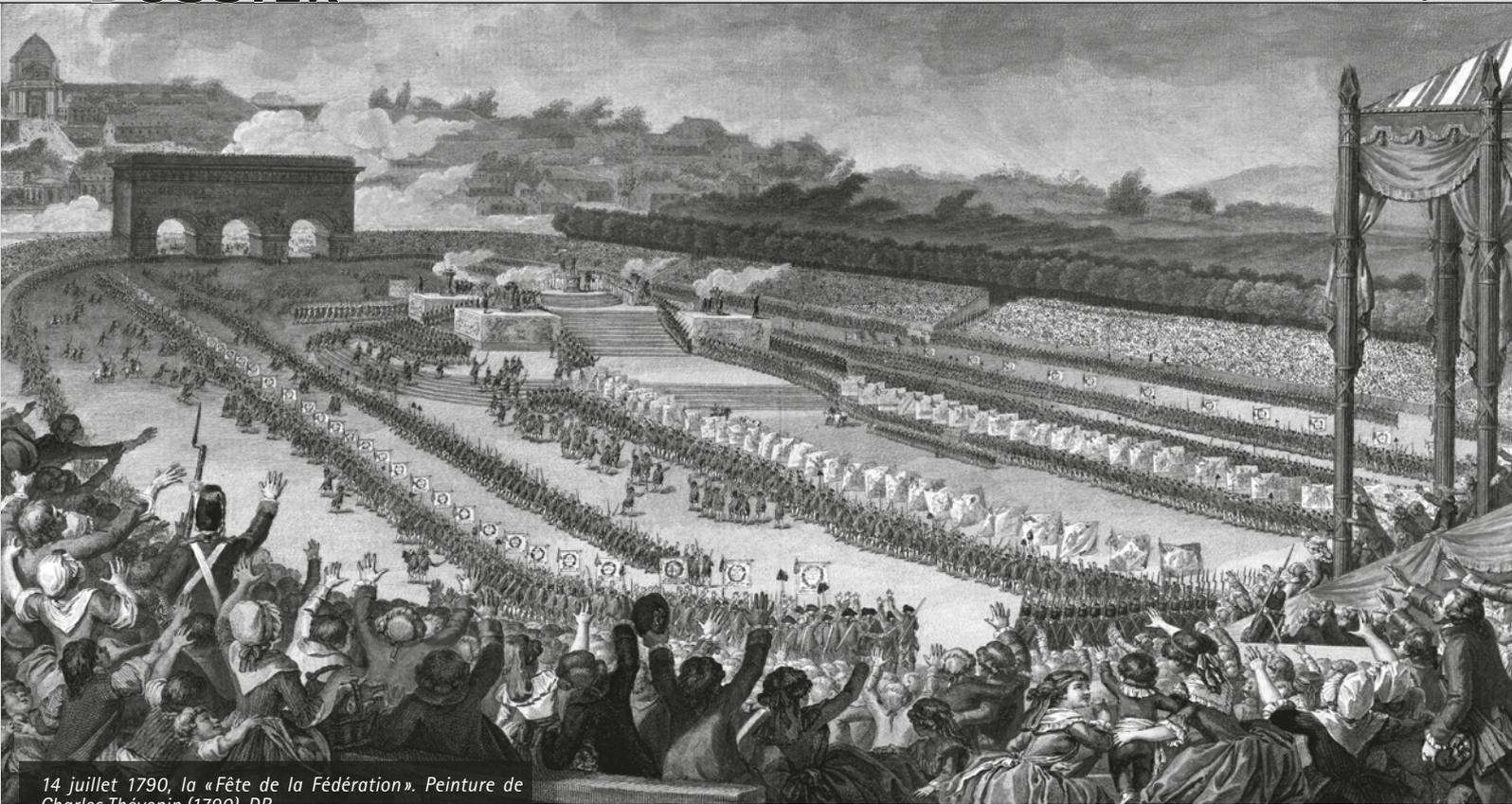
La crise révolutionnaire de l'été 1789 aboutit à l'armement de la future Garde nationale et à la constitution de comités qui devinrent les municipalités : un nouvel État, embryonnaire, sortit de l'effondrement de l'Ancien régime. L'Assemblée constituante eut immédiatement recours à l'élection pour créer tous les niveaux de la nouvelle organisation communes, cantons, districts, départements, mais aussi pour élire tous les juges, tous les grades de la

Garde nationale, les directeurs des postes, les commissaires de police et même les nouveaux fonctionnaires ecclésiastiques, curés et évêques.

Les uns étaient élus directement au niveau de la commune (maires, municipalités, juges de paix...) ou de la Garde ; les autres, par des électeurs secondaires, eux-mêmes choisis par des assemblées de citoyens des cantons, qui se réunissaient au département ou au district. Il s'agissait d'un scrutin à deux degrés. Dans ce système, la détermination de qui avait le droit de vote était largement incertaine : pas moins de huit définitions successives des conditions d'âge, de paiement d'un impôt et de niveau de fortune ont été pratiquées pendant la décennie révolutionnaire et les théories furent toujours en décalage avec les pratiques. En vérité, les assemblées de citoyens, au niveau de la commune ou du canton, eurent toujours le dernier mot en matière d'accès à la citoyenneté «active», c'est-à-dire au droit de délibérer et de voter.

De l'été 1789 à l'été 1792, l'Assemblée constituante et l'Assemblée législative firent tout ce qu'elles pouvaient pour limiter le droit de délibérer des citoyens assemblés : elles militèrent activement pour un système purement représentatif où les citoyens de base confiaient à leurs députés et aux députés de ces députés, la totalité du pouvoir. Mais les assemblées communales, cantonales primaires et électorales résistèrent pour tout un ensemble de raisons : il n'existait pas d'offre politique comprise pareillement de tous ; les médias étaient encore embryonnaires et des notions comme droite ou gauche, par exemple, ou centralisation et décentralisation, n'avaient guère de sens.

Les citoyens préféraient se rencontrer directement et débattre, ou du moins écouter les prises de parole et observer les attitudes. On sortait de l'Ancien régime et la façon de se comporter en public en était un héritage direct ; d'ailleurs, on continua à tenir les listes de citoyens par ordre de rang, de préséance, pendant des années, et l'ordre alphabétique fut une petite révolution. Les assemblées de citoyens constituaient l'espace fondamental où s'exerçait la vie politique, où se formulaient les revendications, les projets, où s'élaboraient



14 juillet 1790, la «Fête de la Fédération». Peinture de Charles Thévenin (1790). DR.

pétitions et démonstrations de force contre les ennemis, les anciens seigneurs, les accapareurs de terres, les spéculateurs.

Le droit de débattre et de délibérer est en vérité à la racine de toutes les formes associatives que prend alors la politique. Les clubs de toutes sortes et les sociétés populaires, aussi variées qu'elles soient, préparent ou reprennent en petit les débats des assemblées de citoyens. La chose est si vraie que, dans les régions de l'Ouest où la population s'opposa aux normes révolutionnaires, au clergé nationalisé ou aux levées d'hommes, c'est d'abord dans les assemblées de citoyens que débutèrent les troubles. A Paris, lorsque l'insurrection populaire du 10 août 1792 fit tomber la monarchie, les assemblées de citoyens firent immédiatement sauter les limites mises à leur liberté de délibérer.

LA POUSSÉE DÉMOCRATIQUE DE L'ÉTÉ 1793

La querelle entre Gironde et Montagne fut réglée par une insurrection, le 2 mai 1793. La nouvelle majorité de la Convention proposa une nouvelle constitution, fondée sur un suffrage masculin très large et donnant aux assemblées primaires le droit de délibérer sur les décrets nationaux. Pour la première fois, cette constitution fut soumise à un vote direct, à l'issue duquel chaque assemblée locale pouvait adopter des vœux et

élire quelques 8 000 envoyés, représentant directement la Nation assemblée.

Cette poussée démocratique de l'été 1793 fut vécue par la Convention comme une menace pour son autorité et les mesures de défense nationale qu'elle savait indispensables. Pas à pas, la Convention s'attacha à reprendre la main sur les assemblées de citoyens, les mouvements populaires et sectionnaires. Toutes les élections furent suspendues et, en décembre 1793, la Convention adopta les décrets organisant le Gouvernement révolutionnaire, une dictature de salut public censément provisoire.

Les comités de salut public et de sûreté générale impulsèrent la Terreur contre les ennemis de la République, qui se retourna rapidement contre les révolutionnaires, mais l'organisation de la vie publique continua de reposer sur des assemblées de citoyens qui défendaient âprement leur droit de se réunir tant qu'ils le purent.

«LA RÉVOLUTION EST GLACÉE»

Les premières victoires militaires, à l'été 1794, sonnèrent le glas de l'équipe qui, autour de Robespierre, avait organisé le Gouvernement révolutionnaire: mis en minorité à la Convention, ils furent exécutés derechef. Pour l'essentiel, la masse parisienne, démoralisée, ne bougea pas. Ceux qui avaient abattu les robespierristes, les thermidoriens,

ne voulaient pas mettre en application la constitution démocratique de 1793. Il leur fallait d'abord écraser le mouvement sectionnaire parisien, ce qui fut fait au printemps 1795, avant de préparer une nouvelle constitution à l'été.

Mais un complet retour en arrière n'était pas possible: dans l'Ouest et le Midi, les catholiques étaient en révolte ouverte, les armées étrangères toujours menaçantes et, surtout, les populations avaient pris goût à des institutions délibérantes. C'est pourquoi la Constitution de 1795 fut adoptée à un suffrage assez ouvert, entérinant malgré tout les avancées démocratiques, avec un fonctionnement régulier d'assemblées communales et primaires assez proche de ce qui existait déjà.

Royalistes et républicains tentèrent, chacun à leur tour, de dominer la vie politique du Directoire, scandée par des scissions d'assemblées locales et des modifications autoritaires des résultats. A leur façon, ces manipulations montraient que la vie démocratique nouvelle était solidement implantée: en 1799, c'est le risque de voir le retour de leurs vieux adversaires républicains qui jeta les conservateurs dans les bras d'un général. Il fallut rien moins qu'un coup d'État militaire et un vote populaire totalement truqué pour que ce Bonaparte puisse prendre le pouvoir et mettre en place son modèle d'État autoritaire. □

1793-1794

Terreur, poussée révolutionnaire et contre-révolution

PAR PATRICK LE MOAL

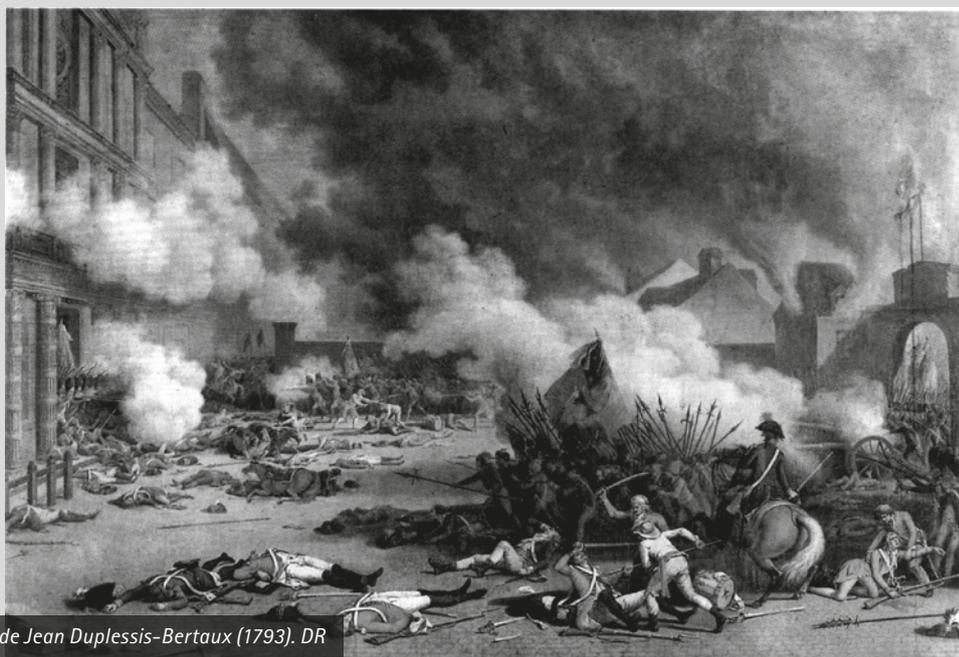
Que n'a-t-on entendu des adversaires de la révolution sur l'engrenage implacable «révolution = logique totalitaire», mais aussi des républicains et sociaux-démocrates hostiles à toute violence révolutionnaire, à tout «débordement» populaire ?

En retraçant à grands traits cette période complexe, on voit que la violence des sans-culottes, leur demande de terreur contre la réaction et pour le changement social, ne sont pas celle de la «grande Terreur», la reprise en main de 1794 exercée par la bourgeoisie pour refouler tant la contre-révolution que l'avant-garde populaire.

La violence populaire se déchaîne en septembre 1792. Face à l'invasion austro-prussienne, aux rumeurs de complot, à la chute de Verdun et aux craintes de répression royaliste, de véritables massacres de prêtres et d'aristocrates ont lieu dans les prisons de la capitale. C'est la foule de Paris, en proie à l'exaspération, qui procède à ces massacres. Les autorités révolutionnaires, d'abord gênées, laissèrent faire. On déplore la violence populaire dans les couloirs, mais on se garde bien de la condamner publiquement. C'est qu'elle constitue un avertissement à toute la contre-révolution. Il faut dire que la situation était grave depuis le printemps : trahison de Dumouriez, un général girondin, invasion des monarchies européennes aux frontières qui imposent la mobilisation de centaines de milliers de soldats¹, soulèvement en Vendée, famine.

LA PREMIÈRE TERREUR : VICTOIRES DÉCISIVES SUR LA CONTRE-RÉVOLUTION

Le mouvement se poursuit en 1793. Les sans-culottes se soulèvent pour sauver la République, pillent les magasins et exigent de frapper vite et fort les responsables. Jacobins et Girondins craignent une nouvelle explosion d'en bas, et vont progressivement reprendre en main la Terreur pour essayer de la contrôler au profit de la bourgeoisie. Parallèlement sont institués les rouages d'exception réclamés par le peuple : le Comité de salut Public et le Tribunal révolutionnaire². Pourtant, tout au long de l'année 1793, le «despotisme de la liberté contre la tyrannie» se met en place. Les sans-culottes sont à l'offensive, parfois maladroitement, sans direction efficace, mais sans discontinuer. Le mouvement s'organise à Paris dans les 48 sections qui regroupent entre 100 000 et 200 000 prolétaires, artisans, plébéiens, qui s'arment. En province, 3 000 clubs³, sociétés populaires regroupent des dizaines de milliers de sans-culottes. Des comités révolutionnaires, au nombre évalué à 21 500⁴, émergent qui épurent les autorités constituées, dépistent les fonctionnaires tièdes ou infidèles à la révolution, arrêtent ceux qui ne portent pas la cocarde, saisissent les biens



10 août 1792, la prise du palais des Tuileries. Tableau de Jean Duplessis-Bertaux (1793). DR

des émigrés, dressent des listes de suspects, délivrent les certificats de civisme. Les armées révolutionnaires de patriotes sont mises en place, au niveau central, dans les départements. Elles «répandent sur leur passage une salutaire terreur»⁵. L'armée elle-même est sans-culottisée.

A elle seule, la bourgeoisie ne pouvait faire face à la guerre civile et à l'invasion. «Placée entre l'avant-garde populaire qui voulait résoudre d'une manière plébéienne les problèmes de la révolution bourgeoise et une fraction de la bourgeoisie qui, par haine de classe, préférait tourner le dos à la Révolution que de mettre sa main dans celle des bras nus, la montagne n'hésita pas»⁶, elle s'appuya sur la force des sans-culottes pour vaincre la contre-révolution.

Mais les sans-culottes ont d'autres exigences, qui s'illustrent par l'importance des Enragés. Les Jacobins accèdent à une partie de celles-ci et adoptent une loi fixant le prix maximum des grains. Elle est sabotée par les Girondins et les contre-révolutionnaires. Sous la pression de la mobilisation populaire, les Montagnards se débarrassent des Girondins et votent une loi complémentaire contre les accapareurs.

Tenaillées par la faim, certaines sociétés populaires se radicalisent, commencent à parler de collectivisation, et le peuple réquisitionne les vivres. Puis il passe à l'action directe, exige l'augmentation des mesures de terreur face à la résistance contre-révolutionnaire, aux dangers de l'insurrection fédéraliste organisée par les Girondins et les royalistes dans 60 départements.

LES JACOBINS REPRENENT LA SITUATION EN MAINS

Les 4 et 5 septembre 1793, les sans-culottes envahissent la Convention pour que la Terreur soit accentuée. En même temps qu'ils étendent la loi du maximum à d'autres denrées, puis aux salaires, les Jacobins adoptent la loi des suspects qui accélère la répression contre tous ceux qui ne manifestent pas leur attachement à la Révolution et renforcent le Tribunal révolutionnaire.

En décembre, ils accentuent la Terreur à leur compte: «Le décret du 4 décembre, loin d'être l'aboutissement, le couronnement de la tendance à la dictature populaire, en constitue, pour une large part, la négation, l'étouffement»⁷. Les lois d'exception contre les contre-révolutionnaires renforcent le pouvoir central qui va les utiliser à sa guise, y compris contre tout ce qui, à

gauche, lui fait ombrage. A partir du début de l'année 1794, l'émanation des sections, la Commune de Paris, les clubs et les sociétés sont sommés de se taire ou de disparaître. Les animateurs des Enragés sont isolés, leur journal interdit, et ils sont éliminés en janvier 1794, au moment où sont dispersées les républicaines révolutionnaires. Puis c'est au tour des Hébertistes en mars 1794.

Toute cette période a permis à la Révolution de regagner ses positions sur les fronts militaires intérieurs et extérieurs. C'est alors que la machine répressive s'emballe, que le rythme des exécutions s'accélère⁸. Le 10 juin 1794 est adoptée la loi du 22 prairial an II, qui porte la Terreur à son apogée: la seule peine est la mort, il n'y a plus ni témoins ni plaidoires, même symboliques.

JACOBINS, THERMIDORIENS ET TERREUR

A partir de 1794, une période d'exacerbation de la lutte de classe s'amorce, alors que la menace de la contre-révolution se dissipe. Différencier l'usage de la violence des sans-culottes en défense de la révolution, de la répression bourgeoise de la fraction montagnarde contre tous ceux qu'elle jugea menaçants, et donc aussi contre les bras-nus à partir de décembre 1793, ne nous dispense pas de comprendre les mécanismes de la Terreur. Il faut certes analyser les circonstances, qui ont leur part dans l'emballement de celle-ci, mais rien que leur part. Il faut bien sûr distinguer la situation d'un peuple et d'un gouvernement en proie à la contre-révolution de la répression thermidorienne qui suivit. C'est par milliers que les sans-culottes, les acheteurs de biens nationaux souvent montagnards sont alors assassinés, leurs familles affamées, dans un esprit revancharde, proprement contre-révolutionnaire.

Mais comment Robespierre et Saint-Just, qui étaient au début de la Révolution hostiles à la peine de mort, passent-ils de plain-pied en moins d'un an du refus de confondre les idées et les faits, au procès d'opinion ? Comment la Terreur, mise en place pour vaincre la contre-révolution, at-elle fini par affaiblir la révolution ?

QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

La bureaucratie étatique revient au-devant de la scène au cours même d'une révolution, elle a tendance naturellement à prendre en charge les fonctions

qui ne sont pas assumées par le mouvement populaire. L'enjeu est donc en permanence de limiter au maximum les pouvoirs de l'appareil d'Etat central au bénéfice des structures de base d'un processus révolutionnaire, qui seules peuvent tenir en respect les dérives autoritaires en défendant la révolution.

Pour les républicains, la Convention ne représente pas le peuple, elle est le peuple. Ce raisonnement fusionne pouvoir et droit: «si le peuple est la source du droit, et s'il fait corps avec l'Etat, il n'y a plus aucune distance, plus de jeu, entre le droit et l'Etat. Sans qu'on l'ait voulu, sans qu'on y ait même pensé, la dissidence devient crime. La loi toute entière se fonde dans la loi martiale, la justice toute entière dans la juridiction d'exception, et toute critique devient délit d'opinion»⁹. Or le peuple est pluriel, il existe des clubs, différentes factions, différents partis dirait-on aujourd'hui. Et cette fusion de la justice avec le pouvoir, de fait avec un de ces partis, met en place une dictature, pas seulement en défense de la révolution, mais aussi contre les autres partis de la révolution.

«En l'absence d'une révolution morale, la voie était ouverte à l'irrésistible ascension des oppresseurs subalternes»¹⁰. La révolution n'est pas seulement une modification des conditions politiques et sociales, un changement de forme de pouvoir et de répartition des richesses, c'est aussi une modification des valeurs sociales et humaines. La fin ne justifie pas tous les moyens, au risque de détruire l'objectif lui-même. Lorsque les grands objectifs qui inspirent la révolution sont obscurcis par les méthodes utilisées par le pouvoir politique, il devient de plus en plus difficile de distinguer entre les moyens temporaires et l'objectif final. Les méthodes font donc partie intégrante de l'objectif final. □

1 D'abord au volontariat, puis rapidement par tirage au sort.

2 Le 10 mars 1793, il est chargé de juger les attentats contre la liberté, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la République, la sûreté intérieure et extérieure. En bref, tout ce qui est ennemi de la Révolution.

3 Daniel Guérin, «La lutte des classes sous la Première république», tome 1, page 177.

4 Idem, page 183.

5 Idem, page 189.

6 Idem, page 98.

7 Idem, tome 2, page 6.

8 Le total des sentences de mort prononcées par les tribunaux révolutionnaires et diverses juridictions exceptionnelles a été estimé à 16 594. A Paris, il y a eu plus de condamnations dans les quatre derniers mois que pendant tout le reste de la période.

9 Daniel Bensaïd, «Moi, la révolution», page 183.

10 Idem, page 167.

De la guerre révolutionnaire à la guerre d'annexion

PAR JIHANE HALSANBE

Le 20 avril 1792, la France déclare la guerre à l'Autriche, antichambre de l'émigration contre-révolutionnaire et patrie de Marie-Antoinette, où le roi et sa famille avaient tenté de trouver refuge avant d'être interceptés à Varennes. Cette guerre s'étendit à diverses nations, générant de profonds bouleversements en France et en Europe.

En mai 1790, la France a déclaré la paix au monde. Pour autant, elle vit dans la crainte permanente du conflit armé. C'est qu'en balayant l'Ancien Régime, elle est devenue le symbole de la fronde contre toutes les grandes cours européennes, d'autant que divers mouvements révolutionnaires ont vu le jour en Europe dans les années 1780. Les patriotes belges, hollandais, suisses, italiens, savoyards, allemands espéraient une intervention française. C'est ce qui fit dire au député Isnard : «*Le peuple français poussera un grand cri et tous les autres peuples répondront à sa voix. La terre se couvrira de combattants, et tous les ennemis de la liberté seront effacés de la liste des hommes*»¹.

Les Girondins poussèrent à la guerre. Ils étaient sans aucun doute convaincus de la nécessité d'apporter les Lumières aux peuples sous la coupe de tyrans, quoiqu'il ne faille pas négliger leurs autres motifs. Les milieux d'affaires, négoce et finance, en escomptaient la relance car il faudrait produire pour la guerre et celle-ci ouvrirait de nouveaux marchés. Robespierre se situait à l'opposé : «*Les missionnaires armés ne sont aimés de personne*», «*c'est pendant la guerre que le peuple oublie les délibérations qui intéressent (...) ses droits civils et politiques pour ne s'occuper que des événements extérieurs (...) c'est pendant la guerre que l'habitude d'une obéissance passive et l'enthousiasme trop naturel pour les chefs heureux fait, des soldats de la patrie, les soldats du monarque ou de ses généraux*»².

Il prévoyait que la guerre placerait le pays à la merci d'un général victorieux. Napoléon lui donnera raison.

En attendant, la monarchie ne s'y trompa pas, elle vit tout l'avantage qu'il y avait à tirer de la situation. Dans sa correspondance, Marie-Antoinette jubilait : «*nous pourrions tirer parti de tout ceci (...), les imbéciles, ils ne voient pas que c'est nous servir (...) l'état physique et moral de la France fait qu'il lui est impossible de soutenir une demi-campagne*». Les premières opérations militaires lui donnèrent raison : la France accumula défaite sur défaite.

PREMIÈRES DÉFAITES ET RETOURNEMENT DE SITUATION

Bien qu'armés d'intentions libératrices, les armées ne reçurent pas nécessairement l'accueil que leur avait prédit Isnard. De plus, par tradition, les nobles constituaient la majorité de l'encadrement, monopolisant les hauts grades, et ils faisaient défaut. Pour autant, la guerre déjoua rapidement tous les pronostics : elle précipita la chute du roi et celle des Girondins qui s'en étaient fait les promoteurs, elle développa la Révolution en exacerbant le sentiment national et patriotique, enfin elle favorisa la relance du mouvement révolutionnaire en prenant appui sur les sans-culottes. Les défaites successives ruinèrent le peu de crédit qui restait au roi, dont les patriotes remirent en cause la sincérité. Dans son sillage, Louis XVI entraîna la monarchie constitutionnelle. La République était à l'ordre du jour. La situation se radicalisa du fait de la peur qu'engendraient les défaites, la puissance de la contre-révolution et la crainte d'un retour à l'ordre ancien. Enfin, la majeure partie de la bourgeoisie comprit qu'elle ne pourrait gagner la guerre qu'en s'appuyant sur l'énergie populaire. Il fallait donc s'allier les sans-culottes et c'est ce qui conduisit à la «*politique de l'an II*»³. En effet, dès la première levée de volontaires, en 1791, les artisans urbains étaient majoritaires (66%). Les volontaires bleus s'imposèrent dans l'armée aux côtés des blancs⁴ : la discipline se relâcha, l'armée devint une école de républicanisme, le lieu où se trouvaient tous les patriotes les plus ardents, prêts à donner leur vie pour leurs idéaux révolutionnaires. L'armée avait ses clubs, ses journaux. La victoire de Valmy – qui ne

fut pas militaire, mais politique⁵ – fut obtenue essentiellement grâce au fait que l'armée française, contrairement aux armées monarchistes, était composée de combattants soudés par des convictions profondes.

«*PAIX AUX CHAUMIÈRES, GUERRE AUX PALAIS!*»

C'est sous ce cri que les hommes partirent dans un premier temps au combat. Rapidement, la guerre eut un impact politique sur de larges parties du continent : Comtat-Venaissin, Savoie, Comté de Nice, Belgique, Rhénanie, Malte, Italie, Grande-Bretagne et tout particulièrement Irlande, Etats allemands et Russie. Enfin son retentissement ne fut pas moindre à Saint-Domingue et aux Caraïbes.

Son accueil en terres allemandes est assez représentatif de la manière dont les armées françaises furent accueillies sur leur passage. Dès 1790, des intellectuels – Hegel, Hölderlin et Schelling parmi les plus connus – s'enthousiasmèrent pour les événements français. Des «*pèlerins de la liberté*», accueillis au club des Jacobins, prirent le chemin de la France pour y voir les événements de plus près. En Bade et au Palatinat, sous l'effet de la Révolution, des troubles se produisirent au sein des couches les plus défavorisées dès l'automne 1789. La révolte des paysans saxons en 1790 fut néanmoins la plus importante et elle entraîna les artisans des villes, comme les étudiants. Des clubs se formèrent à Hambourg, Altona ou encore Nuremberg. En Rhénanie, les troubles furent particulièrement spectaculaires.

Après Valmy, l'armée des Vosges commandée par Custine pris l'offensive sur le Rhin. Cette marche à travers le Palatinat s'effectua sans encombre : souvent les habitants prirent contact avec l'armée – et eux-mêmes les armes pour combattre aux côtés de la France. Dans certaines régions, dès l'arrivée de l'armée, les paysans se partagèrent la propriété féodale.

Mais lorsqu'elle marcha sur Mayence, l'enthousiasme des villes s'amorça. Custine demanda aux corporations de choisir une constitution, et elles optèrent très majoritairement pour la monarchie constitutionnelle. Du coup, il établit un gouvernement provisoire auquel il demanda de mettre en place les

institutions de la République, de proclamer l'indépendance et la souveraineté du peuple, d'élire de nouvelles autorités au suffrage universel masculin, d'abolir la féodalité, de lever des impôts plus justes, de placer sous séquestre les biens de l'Eglise.

La France devint de plus en plus interventionniste. Les paysans, au départ chauds partisans des armées françaises, ne goutèrent pas l'occupation; la lassitude se fit sentir. C'est que les armées prélevaient un tribut sur les pays libérés. Le 30 mars 1793, la population vota néanmoins le rattachement à la France pour achever de rompre ses liens avec l'Empire. Les armées prussiennes firent alors le siège de Mayence. En juillet, la ville capitula: les clubistes furent roués de coups, les atrocités allemandes firent vite regretter la France.

RÉPUBLIQUES-SŒURS ET ANNEXIONS

Sous le Directoire, la République française chercha à agrandir son pré-carré et durcit le ton. Le dynamisme des cercles révolutionnaires, même au-delà de ses frontières, l'exaspérait. Le Directoire les fit fermer. Dans les couloirs de la République, on s'interrogeait: fallait-il opter

pour l'annexion directe ou pour la création d'Etats satellites, les Républiques-sœurs? C'est la deuxième solution qui fut retenue, à partir de l'an IV, du fait de l'inflexion donnée à la politique expansionniste par les victoires de Bonaparte en Italie.

Dans tous les pays dépendants, s'il existait certes une minorité de patriotes attachés à la Révolution, les contributions forcées, les exactions, les interventions directes dans la vie politique rendirent la botte française impopulaire. L'appareil militaire y était lourd, le poids des tributs exorbitant, le pillage des œuvres d'art et la violence monnaie courante. Pourtant, l'armée restait attachée aux idéaux républicains, exportait la Constitution de l'an III – qui, pour rétrograde qu'elle était au regard de celle de 1793, n'en constituait pas moins une avancée pour les contrées conquises, la veille encore sous le joug féodal.

Vincenzo Cuoco⁶ parla en son temps de «révolution passive» pour rendre compte des mouvements de résistances qui s'opposèrent à la France: mouvements anti-français du Piedmont et de Vénétie, «Viva Maria»⁷ de Toscane, *sanfedistes*⁸ du Mezzogornio... Si incontestablement, même

sous le Directoire, la politique militaire de la France a pu être le berceau de courants émancipateurs parmi les élites, il lui a manqué une base de masse. Un manque qui résultait d'un choix politique de classe: la bourgeoisie thermidorienne ne voulait en rien s'appuyer sur la plèbe. Elle réussit de ce fait à la retourner contre elle dans de nombreux cas et même, parfois, à la jeter dans les bras de la contre-révolution. □

1 In Michel Vovelle, «La chute de la monarchie (1787-1792)», Points Histoire, 1999.

2 In Jacques Godechot, «La Pensée révolutionnaire en France et en Europe», Armand Colin, 1964.

3 C'est ainsi que l'on désigne les concessions des Jacobins au mouvement populaire: Terreur, maximum des prix, augmentations de salaires, multiplication de droits – formels ou non – que les sans-culottes s'arrogent entre 1793 et 1794.

4 L'uniforme de l'armée royale était blanc, celui des volontaires, bleu.

5 L'affrontement armé se limita à des escarmouches et à un duel d'artillerie. Lorsque les deux armées se firent face sur le champ de bataille, les troupes révolutionnaires entonnèrent «La Marseillaise», et quand Kellermann cria «Vive la Nation» en brandissant son chapeau, les colonnes françaises en firent de même. La terre en trembla. Cela arrêta l'infanterie prussienne. Brunswick fit revenir ses troupes. Les Austro-prussiens comprirent que l'armée de gueux qu'ils méprisaient ne serait pas aisément battue.

6 Milanais, contemporain des conquêtes de Napoléon qui condamna tout «cours forcé» donné à l'Histoire.

7 Révoltes paysannes anti-françaises, dominées par les religieux, qui eurent lieu du 4 au 6 septembre 1797.

8 Mouvement populaire antirépublicain.

La bataille – et le célèbre moulin – de Valmy, le 20 septembre 1792, selon le peintre Horace Vernet (1826). DR.



Les colonies et leur place dans la dynamique révolutionnaire

PAR GILBERT PAGO

La Révolution française a eu un retentissement considérable aux Caraïbes. Elle a impacté les couches dirigeantes créoles, mais plus encore insufflé aux marrons¹ et aux esclaves une dynamique révolutionnaire qui conduisit à l'abolition de l'esclavage, avant son rétablissement par Napoléon en 1802.

Les colons du 18^e siècle, à la manière des treize colonies anglaises d'Amérique du Nord, revendiquèrent leur droit à accumuler des profits se heurtant en cela aux monopoles des puissants cercles commerciaux européens qui imposaient dans les colonies leurs diktats. Cette volonté émanant des classes dirigeantes s'est combinée avec l'aspiration profonde de la grande majorité de la population, composée d'esclaves et de libres de couleur qui voulaient la liberté, l'égalité et la fin des privilèges, réservées à une toute petite minorité blanche.

C'est au nom de la liberté, forts des idéaux de la guerre civile anglaise² et de la Glorieuse Révolution³, des idées des Lumières et contre l'«exclusif» colonial anglais, que les colons américains des treize territoires se soulevèrent en 1773, conduisant à l'acte d'indépendance du 4 juillet 1776. Ce célèbre exemple venu d'Amérique du Nord s'est accompagné d'autres révoltes, que ce soit en Martinique avec le fameux Gaoulé⁴ de 1717 ou avec les «révoltes blanches» dans la partie française de Saint-Domingue (la future Haïti).

Les colons des Caraïbes ou encore de l'Amérique espagnole, portugaise, danoise ou hollandaise étaient attachés à leurs gains financiers et n'acceptaient pas que l'essentiel des richesses partent dans les caisses de rois vivant à des milliers de kilomètres, de marchands bataves ou de leurs «associés» européens. Farouchement esclavagistes, ils participaient activement au commerce triangulaire mais en réclamaient une part plus importante que celle que leur laissait le statut colonial.

LES COLONIES FRANÇAISES DANS LA TOURMENTE

Les bourgeoisies «créoles» des colonies françaises, les Blancs, se divisèrent très vite en deux camps : ceux des campagnes et ceux des ports et des grands centres urbains. La bourgeoisie créole des campagnes était détentrice de la terre donc des exploitations : les habitations de canne, de cacao, de coton, de café, de muscade, de cannelle, de vanille. Ces planteurs Békés s'enthousiasmèrent pour les premières phases de la Révolution et furent particulièrement satisfaits d'obtenir des Assemblées coloniales, où le parti de la campagne

dominait celui des villes, ce qui lui permettait de fixer selon ses intérêts les taxes et autres contributions.

La bourgeoisie des ports et des centres urbains, notamment à Saint-Domingue, à Basse-Terre et Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, Saint-Pierre et Fort-Royal en Martinique, Castries à Sainte Lucie, était surtout commerçante. Elle importait des biens, exportait des produits coloniaux et finançait les planteurs. Au moment où le commerce transatlantique représentait les trois quarts de l'excédent commercial en France, elle était une vraie puissance. Cette bourgeoisie voulait renverser la suprématie politique que les planteurs s'étaient

DR. L'armée de Toussaint Louverture en action (gravure d'époque).



accordés dans les Assemblées coloniales. Elle avait le soutien d'une large partie des «petits blancs» des villes (artisans, petits commerçants, cabaretiers, ouvriers). Elle rejoignit de ce fait ceux qui en France voulaient aller plus loin dans la Révolution et forma le camp des «Patriotes». Par contre, elle refusa l'alliance avec les «mulâtres» c'est-à-dire libres de couleur (métis et esclaves émancipés) et, bien entendu, avec les esclaves, s'opposant pour les premiers à toute idée d'égalité et pour les seconds à tout rêve d'émancipation.

ESCLAVES DES ANTILLES ET LIBRES DE COULEUR DONNENT LE TON

Dans les colonies françaises et dans les anciennes colonies des Antilles qui n'étaient plus sous domination française par suite des conflits franco-britanniques de la seconde moitié du 18^e siècle, chez les libres de couleur et chez les esclaves, les événements des années 1787, 1788 et du premier



semestre de 1789 furent suivis avec un grand intérêt. On savait qu'il existait une «Société des amis des Noirs»⁵ visant à une amélioration du sort des Noirs. On savait aussi que les colons s'étaient réservés à eux seuls le droit de faire connaître leurs vœux en guise de cahiers de doléances. On apprit fin juillet 1789 la transformation, un mois plus tôt, des Etats généraux en Assemblée nationale. Pourtant on n'avait pas connaissance fin août 1789 de l'existence d'une Assemblée constituante, ni de la révolte des 13 et 14 juillet, ni de la nuit du 4 août abolissant les privilèges, ni encore de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, lorsque se produisit en Martinique une révolte d'esclaves.

Le 29 août 1789, des esclaves firent savoir par une adresse envoyée au gouverneur qu'ils exigeaient la liberté que le roi avait accordée aux Etats généraux. Cette exigence fut payée par une terrible répression. Lorsque l'on apprit, un mois plus tard, que la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen proclamait par son article 1 que «tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit», ce fut une nouvelle raison d'espérer. C'est alors que des dizaines d'insurrections eurent lieu dans toutes les colonies. La plus célèbre étant celle de Bois Cayman, le 15 août 1791. Des victoires furent enregistrées dans les provinces du Nord jusqu'en septembre 1793, entraînant le décret révolutionnaire du 4 février 1794 (16 pluviôse an II) abolissant l'esclavage.

Ce fut alors la grande épopée des «Jacobins noirs» de Saint-Domingue. Dans la nuit du 22 au 23 août 1791, des dizaines de milliers d'esclaves se révoltèrent au nord de l'île. Les colons et les Amis des Noirs se rejetèrent mutuellement la responsabilité de l'insurrection des esclaves. Cette révolte n'était pas localisée, limitée à une propriété, mais d'emblée un soulèvement de masse, à l'échelle régionale. Elle fut favorisée par le rôle que jouèrent Sonthonax et Polverel, commissaires dépêchés par la Convention sur l'île. Ils enregistrèrent rapidement un divorce avec les colons, qui au demeurant déclenchèrent des émeutes contre les mulâtres – nombreux à Saint-Domingue – et contre Sonthonax.

La situation en France, marquée à ce stade par la lutte de la fraction jacobine contre les Girondins, favorisa le travail de Sonthonax en faveur de l'abolition de l'esclavage. Mais c'est surtout la révolte des esclaves, combinée à la rivalité commerciale opposant l'Angleterre à la France, qui poussa les conventionnels à l'abolition de l'esclavage. En effet, l'Angleterre appuyait en sous-main les révoltes d'esclaves pour tenter de

limiter l'emprise de la France aux Caraïbes. La révolte de Saint-Domingue eut un immense retentissement aux Caraïbes et se prolongea à la Guadeloupe avec la Mulâtresse Solitude, Ignace de Massoteau et Delgrès. Une vie révolutionnaire intense s'y développa jusqu'en 1802, année du rétablissement de l'esclavage par Bonaparte. Dans les autres îles de La Caraïbe, comme en Amérique du Sud, existait aussi une prodigieuse mobilisation : à Sainte-Lucie contre les colons anglais avec la «Guerre des bandits», en Dominique avec la «Guerre des bois», à Grenade avec Julien Fédon et aussi à Saint-Vincent où les guerriers *garifunas* (Caraïbes Noirs) de Joseph Chatoyer furent massacrés et déportés...

En 1793, les esclaves sous la direction de Toussaint Louverture obtiennent leur émancipation à Saint Domingue (la future Haïti) et soutiennent la Révolution française, mais doivent se défendre contre tous ceux qui veulent attenter à leur liberté. C'est ainsi que l'armée de Bonaparte sera vaincue après une guerre terrible. L'indépendance, obtenue en 1804, permit aux Haïtiens d'abolir l'esclavage dans la partie espagnole de Saint-Domingue et d'aider Bolivar dans sa lutte pour l'indépendance du Venezuela, de la Colombie, du Panama, de l'Equateur, du Pérou et de la Bolivie. Cette aide se fit en obtenant l'engagement d'abolir l'esclavage dans tous ces territoires. Tout au long du 19^e siècle, Haïti resta la référence et le point d'appui pour la libération des esclaves sur tout le continent américain. □

1 Terme par lequel étaient désignés les esclaves ayant fui les plantations.

2 Révolution qui secoua l'Angleterre entre 1641 et 1649, conduisant à l'exécution du roi Charles I^{er}.

3 En Angleterre en 1688 à 1689, remplacement définitif de la dynastie des Stuart, instaurant une monarchie parlementaire à travers l'encadrement des pouvoirs royaux et le renforcement du poids du parlement.

4 En 1717, le gouverneur de la Varenne et son intendant viennent interdire la création de nouvelles sucreries et le commerce du sucre avec les îles voisines. Ils sont invités à un banquet dans habitation du Diamant. Des colons, venus en nombre au dîner, les séquestrent avant de les emmener au nord de l'île, où ils les déposent de force dans un navire pour la France.

5 Fondée en 1788 par des Girondins, Brissot et Clavière, la Société des amis des Noirs visait à améliorer le sort des Noirs libres, et militait pour l'abolition de la traite (pas de l'esclavage). Elle fut mise en échec dans ces initiatives par les colons de Saint-Domingue et leurs représentants. Elle montra vite les limites de ses orientations modérées alors que ses principaux membres étaient arrivés au gouvernement. Elle choisit de tenter de réprimer l'insurrection des esclaves, préférant accorder la pleine qualité de citoyens aux seuls hommes libres de couleur. Elle fut très vite dépassée, par le sort politique des Girondins et par la rapide évolution de la situation politique en France et à Saint-Domingue, qui aboutit à la proclamation de l'abolition de l'esclavage par la Convention montagnarde et le Comité de salut public, le 4 février 1794. Cependant, pendant près de trois ans et jusqu'en mai 1791, ses membres furent presque seuls à se préoccuper de ces questions, se montrant ainsi plus avancés sur le sujet plus avancés que nombre de révolutionnaires jacobins.

Une chronologie de la Révolution française

Par Jihane Halsanbe

LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME (1789)

- Février-Mars 1789. Rédaction des cahiers de doléances par ordre et baillage. Pour la première fois, les différentes fractions de la Nation s'assemblent et délibèrent de leurs revendications.
- 5 mai 1789. Ouverture des Etats-généraux à Versailles en présence des députés des trois ordres.
- 17 juin 1789. À l'initiative des députés du Tiers-Etat qui se voient refuser le vote par tête (1 vote par député) au nom du vote par ordre, proclamation de l'Assemblée nationale.
- 9 juin 1789. L'assemblée se déclare Assemblée constituante.
- 11 juillet 1789. Louis XVI renvoie Necker et fait rappeler la troupe.
- 14 juillet 1789. Prise de la Bastille.
- Été 1789. « Grande Peur » : les campagnes entrent en ébullition, les paysans s'attaquent aux châteaux et brûlent les actes seigneuriaux.
- 4 août 1789. L'assemblée nationale entérine l'abolition des privilèges, suite à la panique provoquée par les jacqueries.
- 26 août 1789. Vote de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen qui avalise le principe que « tous les hommes naissent libres et demeurent égaux en droits ».

L'ÉCHEC DE LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE (1789-1792)

- 5-6 octobre 1789. Le roi et sa famille sont ramenés de Versailles à Paris par les femmes du petit peuple.
- 12 juillet 1790. Vote de la Constitution civile du clergé. Les prêtres doivent prêter serment à la Constitution, ceux qui s'y refusent sont les prêtres dits réfractaires.
- 14 juillet 1790. Fête de la Fédération en vue de consolider l'unité de la Nation et du roi.
- 14 juin 1791. Loi Le Chapelier : interdiction des coalitions ouvrières et des corporations.
- 20-21 juin 1791. Fuite de la famille royale vers Coblenz où elle souhaite rejoindre l'émigration. Elle est interceptée à Varennes.
- 20 avril 1792. Déclaration de guerre à l'Autriche.
- 17 juillet 1791. Massacre du Champs de Mars, où 20000 parisiens se sont rassemblés pour demander la République, par La Fayette, commandant de la Garde nationale. Le divorce entre le peuple de Paris et la fraction timorée de la Convention est consommé.
- 25 juillet 1792. Manifeste de Brunswick, qui menace Paris de représailles exemplaires si le roi et sa famille se voyaient inquiétés.
- 10 août 1792. Prise des Tuileries par le peuple de Paris : la famille royale est enfermée à la prison du Temple.
- 2-5 septembre 1792. Massacres de prêtres et de nobles dans les prisons de la capitale.
- 20 septembre 1792. Victoire de Valmy, symbolique de l'unité des armées de volontaires.
- 21 septembre 1792. Sous la pression populaire, la Convention abolit la monarchie et proclame la République.

LA RÉPUBLIQUE ET LA TERREUR (1792-1794)

- 21 janvier 1793. Louis XVI est guillotiné
- 23 février 1793. Levée de 300000 hommes. Ce décret provoque des soulèvements dans les campagnes. Début du soulèvement vendéen.
- 2 juin 1793. Les sans-culottes poussent à l'arrestation des députés girondins. Début de la Terreur.
- 17 juillet 1793. Abolition de toutes les redevances féodales.
- 5 septembre 1793. Arrestation de Jacques Roux, principale figure des Enragés, puis de ses compagnons qui sont réprimés et dispersés.
- 29 septembre 1793. Loi sur le maximum des prix.
- 31 octobre 1793. Exécution des dirigeants girondins. Révolte fédéraliste.
- 4 février 1794. Abolition de l'esclavage.
- Février-Mars 1794. Répression des Hébertistes.
- 5 avril 1794. Danton, Camille Desmoulin et leurs amis sont arrêtés et guillotines.
- 10 juin 1794. Début de la « Grande Terreur ».
- 26 juin 1794. Victoire de Fleurus. Le territoire est libéré. Début de la contre-offensive.
- 27-28 juillet (9 Thermidor an II). Robespierre, Saint-Just et leurs partisans sont arrêtés et guillotines.

THERMIDOR ET LE DIRECTOIRE

- 22 août 1795. La Convention adopte la Constitution de l'an III qui instaure un système censitaire où seuls les hommes riches peuvent voter. Début du Directoire.
- 5 octobre 1795. Tentative de coup d'Etat royaliste.
- 26 mai 1797. Exécution de Gracchus Babeuf après l'échec de l'insurrection égalitaire, la « conjuration des Égaux ».
- 9 novembre 1799. Coup d'Etat du 18 Brumaire an VIII par Napoléon Bonaparte.

Le peintre David dessinant Marie-Antoinette conduite au supplice, peinture de Jean-Emmanuel Van den Bussche (1793). DR.

Pour aller plus loin

Yves Benot : *La révolution française et la fin des colonies 1789-1794*. La Découverte, 2004.

La révolution française, une histoire toujours vivante, dir. Michel Briard, Taillandier, 2010.

Daniel Guérin : *Bourgeois et bras nus. Les guerres sociales sous la révolution 1793-1795*, Libertaria, 2013.

Eric Hazan : *Une histoire de la révolution française*. La Fabrique, 2012.

Eric J. Hobsbawm : *L'ère des révolutions (1789-1848)*. Pluriel, 2011.

Michel Vovelle et Jean Numa (préface de) : *Le socialisme et la révolution française*, Jean Jaurès et Karl Kautsky. Demopolis, 2010.

Claude Mazauric : *L'histoire de la révolution française et la pensée marxiste*. PUF/Actuel Marx, 2009.

Albert Soboul : *La révolution française*. PUF, 2010.

Albert Soboul : *Histoire de la révolution française*. Gallimard/Tel, 1984.

Albert Soboul : *Les sans-culottes parisiens en l'an II, mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire (1793-1794)*. Points-Seuil histoire, 2004.

Dictionnaire historique de la révolution française., dir. Albert Soboul, PUF, 2004.

Un lexique révolutionnaire

Par Jihane Halsanbe

- Actes seigneuriaux :** Actes consignants les impôts auxquels les paysans sont soumis vis-à-vis de leurs seigneurs.
- Assignats :** Première forme de monnaie-papier indexée sur les biens nationaux. Ils connaissent une très forte inflation entre 1791 et 1797.
- Biens nationaux :** Le décret du 2 novembre 1789 déclare les domaines et possessions de l'Eglise, biens nationaux. Ils sont vendus pour tenter de résoudre la crise financière. A partir de mars 1792, les biens des émigrés et des suspects sont à leur tour confisqués pour juguler l'inflation, et servent de caution pour les assignats.
- Comité de salut public :** Gouvernement mis en place par la Convention, composé de 12 membres, pour faire face aux dangers qui menacent la République au printemps 1793. Il s'agit de centraliser le pouvoir pour prendre des mesures énergiques imposées par la guerre. Il fonctionne de manière collégiale, mais du fait de son prestige, Robespierre y a un poids prépondérant.
- Directoire :** Forme de gouvernement en place entre octobre 1795 et novembre 1799, où cinq « directeurs » se partagent le pouvoir. Il est composé de républicains modérés qui rétablissent le suffrage censitaire.
- Etats généraux :** Assemblée des députés des trois ordres du royaume. Alors que le Tiers-Etat représente 98% de la population, il n'y dispose que d'une voix sur trois, le vote se faisant par ordre. C'est cela qui pousse les députés du Tiers-Etat à former l'Assemblée nationale.
- Exclusif colonial :** Système de monopole commercial à l'avantage des métropoles, contraignant les colonies à vendre la totalité de leurs matières premières à la métropole et à acheter ses produits manufacturés.
- Gironde :** Groupe politique de la Convention dont le chef le plus illustre est Brissot. Ses députés représentent la bourgeoisie commerçante, notamment des grands ports négriers. Ils militent pour la guerre révolutionnaire, se montrent pusillanime quand il s'agit de prendre des mesures face à Louis XVI et se caractérisent par leur hostilité à l'intervention directe des sans-culottes dans la vie politique. Lui sont associées les insurrections fédéralistes qui démarrent après le 2 juin 1793.
- Hébertistes ou « Exagérés » :** Fraction de militants qui se retrouvent autour d'Hébert et de son journal Le Père Duchesne. Issus pour la plupart du club des Cordeliers, ils sont souvent membres de l'administration de la Commune de Paris. Ils se montrent très engagés dans la guerre, pour laquelle ils n'ont cessé de réclamer des mesures énergiques, militent auprès de la Convention pour que soit adoptée la loi des suspects et pour la loi du maximum, enfin ils sont en pointe dans le mouvement de déchristianisation. En mars 1794, la répression jacobine s'abat sur eux.
- Montagnards :** Terme par lequel sont désignés les députés qui siègent en haut des gradins à la Convention et qui se retrouvent autour des chefs Jacobins.
- Sans-culottes :** Révolutionnaires issus du petit peuple des villes et qui prônent une République égalitaire. Ils jouent un rôle de premier plan, notamment sous la Terreur. Leurs aspirations égalitaires s'imposent à la Convention jacobine avec l'adoption de la loi du maximum.
- Régime censitaire :** Régime où seuls les électeurs payant des impôts, à hauteur du seuil appelé le cens, ont le droit de vote.
- Thermidor :** Le 9 Thermidor an II (27 juillet 1794), la fraction robespierriste est renversée lors d'un coup d'Etat mené par la Convention. A partir de cette date s'amorce une période de réaction sur les terrains sociaux et politiques : les sans-culottes et les Jacobins sont traqués, les formes d'assemblées populaires encore existantes sont démantelées.
- Tribunal révolutionnaire :** Juridiction exceptionnelle qui prend de l'ampleur en mars 1793 pour lutter contre la contre-révolution. Sa compétence est quasi illimitée. Les juges sont nommés par la Convention, les jugements exécutés sans recours possible, les accusés punis de la peine de mort voient leurs biens saisis par la République.

FUKUSHIMA, TROIS ANS APRÈS

Des conséquences durables, que les experts français aident à masquer

PAR DOMINIQUE MALVAUD

Trois ans après la catastrophe survenue à la centrale nucléaire de Fukushima, la situation est très loin d'être sous contrôle. Les populations sont sacrifiées, et les experts dépêchés par le lobby français du nucléaire jouent un rôle particulièrement déplorable.

A lors que Tokyo, située à 230 km de la centrale de Fukushima, devrait accueillir en 2020 les Jeux olympiques, le gouvernement japonais tente de rassurer l'opinion publique internationale. Le 7 septembre 2013, à Buenos Aires, lors de son discours devant le Comité olympique international, le Premier ministre Shinzo Abe a donné «la garantie absolue que les questions sanitaires ne constituent pas un problème jusqu'à présent, et qu'elles n'en constitueront pas plus à l'avenir.»

DE DRÔLES DE CHAMPIGNONS

Dans la région de Fukushima, au bord des chemins, au milieu des champs, ou même dans la cour de récréation des écoles, se trouvent de gros sacs bleus ou noirs, recouverts parfois d'une bâche, le plus souvent livrés aux quatre vents. Ces « big bags », comme les appellent les Japonais, sont remplis de terre, de feuilles, de branches, de gravats. On y met, pêle-mêle, tout ce qui a été souillé par les retombées radioactives – césium 134 et 137 – de l'accident nucléaire de mars 2011.

Chacun en contient une tonne et il y a des millions de ces sacs, disséminés dans des milliers de dépôts plus ou moins improvisés. Un amoncellement de déchets de faible ou moyenne activité, mais qui empoisonnent aujourd'hui la vie des habitants. Les volumes de terre et de végétaux à enlever sont vertigineux : entre 15 et 55 millions de m³. Sans compter les forêts, qui couvrent les trois quarts de la région de Fukushima et sont fortement chargées en césium, mais que nul ne songe à raser.

On le voit, la situation est très loin d'être sous contrôle. Pourtant, en mai 2013, les

autorités japonaises ont décidé de rouvrir les zones interdites, malgré un rapport accablant rédigé par Anand Grover, rapporteur spécial du Haut-commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies.

Les chercheurs du CNRS, Thierry Ribault et Cécile Asanuma-Brice, qui vivent et travaillent dans la capitale, citent les propos tenus récemment par Hiroaki Koide, professeur de physique à l'université de Kyoto : «A Fukushima, la radioactivité dépasse officiellement les 60 000 becquerels/m². Or, le gouvernement affirme que les habitants peuvent y habiter. La route, la gare, la place devant la gare, les bosquets, les montagnes, tout est contaminé. L'endroit où nous sommes actuellement devrait être classé "zone d'accès contrôlée" et être évacué.»

Un ministre d'Etat japonais confiait en mai 2013 qu'un seuil à 5 millisieverts – qui a prévalu à Tchernobyl – aurait impliqué l'évacuation d'une partie des deux plus grandes villes du département, Fukushima et Koriyama, plus de 300 000 habitants chacune, «rendant impossible le fonctionnement du département», sans compter «les inquiétudes relatives aux dédommagements supplémentaires». Voilà qui a le mérite d'être clair.

LA FRANCE ET SES EXPERTS ENCOURAGENT LE RETOUR DES POPULATIONS

Un accident nucléaire dans la vallée du Rhône, avec ses 14 réacteurs et ses multiples transports de matières radioactives, impacterait plus de deux millions de riverains. Il en est de même à Lyon (Bugey), Bordeaux (Blaye), etc. On comprend pourquoi, d'EDF à Areva, l'étude in vivo de la résilience au Japon présente un intérêt hautement stratégique. On trouve des experts français à tous les étages des comités et organismes internationaux.

Ainsi à l'UNSCEAR (Comité scientifique de l'ONU sur les conséquences des émissions radioactives) qui «prévoit» qu'il n'y aura aucune augmentation du risque de cancer du fait du désastre de Fukushima. Cette organisation compte parmi ses délégués des membres clairement pro-nucléaires. Certains d'entre eux appartiennent à l'American Nuclear Society (ANS), dont la section française (SFANS) compte 250 experts, issus du CEA (Commissariat à l'énergie atomique) mais aussi d'EDF ou du groupe

Areva, qui a vendu son combustible Mox à Tepco pour la centrale de Fukushima un mois avant l'accident.

Olivier Isnard, de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), entonne la même berceuse : «Dans cette étape intermédiaire, et selon les recommandations internationales en vigueur, on peut revivre dans la zone contaminée à condition que le niveau d'exposition externe et de contamination interne combinés n'excède par 20 millisieverts par an.»

Un «comité d'experts» déclarait en janvier 2012 au quotidien Libération, au sujet de la catastrophe de Fukushima : «même dans le long terme, le nombre de cancers induits par l'exposition aux radiations devrait rester très limité.» De son côté, Yves Bréche, nommé haut-commissaire à l'énergie atomique en



La centrale de Fukushima, deux ans plus tard. DR.

septembre 2012, ne tarit pas d'éloges pour «GreenFacts» et «Sauvons le Climat», structures modèles associant, selon lui, «compétence scientifique et indépendance». Il omet toutefois de préciser que «GreenFacts» est financée par Carrefour, Suez et le groupe belge de chimie Solvay, modèles d'indépendance, tandis que «Sauvons le Climat», financée par EDF et présidée par Claude Jeandron, directeur-adjoint du Développement durable et de l'environnement à EDF, se consacre au sauvetage du nucléaire, comme le souligne le quotidien en ligne Reporterre¹.

QUELLE EST LA RÉALITÉ DE CE RETOUR FORCÉ ?

Le désastre de Fukushima, c'est 24 000 employés ayant travaillé sur les lieux depuis mars 2011, dont seulement 3,7% peuvent bénéficier d'un examen de détection de cancer proposé par les autorités et TEPCO (l'exploitant de la centrale nucléaire de Fukushima). C'est, sur les deux millions d'habitants du département, seulement 100 000 réfugiés du nucléaire ayant migré à l'intérieur du département et 63 000 autres l'ayant quitté. C'est seulement 10% des

enfants du département déplacés en dehors de celui-ci. C'est un tiers des 300 000 habitants de la ville de Fukushima affirmant vouloir partir sans pouvoir le faire. Ce sont les aides au retour mises en place par le gouvernement, pour inciter les réfugiés à revenir dans des zones pourtant identifiées comme contaminées, et c'est, depuis décembre 2012, la suppression de la gratuité des logements publics pour les nouveaux réfugiés hors du département.

Alors comment envisager un retour des habitants dans ces zones très contaminées ? En utilisant la désespérance des populations locales, toujours logées dans des habitations provisoires. En outre, l'administration empêche les sinistrés de quitter le département de Fukushima. «S'ils souhaitent déménager dans une autre partie du pays, ils perdent leur maigre allocation de 780 euros, alors ils préfèrent rester. D'autant plus que partir peut être considéré comme une trahison. Pourtant, trois quarts de ces habitats provisoires sont situés en zone contaminée», ajoute Cécile Asanuma-Brice dans un entretien à Reporterre. Et pour conclure, elle cite une riveraine : «C'est bien pire qu'à Tchernobyl. Et si on nous laissait là, sans

jamais nous apporter de solution ? Comment allons-nous finir ? Notre vie, désormais, c'est de creuser notre tombe. »

Que protège-t-on en incitant les populations à revenir vivre sur des terres contaminées où le seuil d'inacceptabilité, fixé à 20 millisieverts par an, est quatre fois supérieur à celui fixé à Tchernobyl – sans compter les «points-chauds» à plus de 50 millisieverts – et vingt fois plus élevé que le seuil internationalement recommandé ?

Que protège-t-on en appelant à retrouver une «vie normale» à proximité d'un complexe nucléaire hautement dangereux : inondations, fuites d'eau contaminée, démarrage imminent d'opérations d'extraction des 400 tonnes de combustibles de la piscine du réacteur n°4, (dont les produits de fission représentent 14 000 fois ceux de la bombe de Hiroshima), sans compter les conséquences qu'aurait un nouveau tremblement de terre sur cette même piscine ?

Quoi donc, si ce n'est la continuité de l'industrie nucléaire française, le prolongement de la durée de vie des centrales et finalement l'acceptation d'un accident nucléaire en France. □

¹ <http://www.reporterre.net/spip.php?article4439>



ENTRETIEN AVEC YÛKI TAKAHATA

Trois ans après, toujours l'oubli et le déni

PROPOS RECUEILLIS PAR FRED BURNEL

Traductrice, auteure et militante à Sortir du nucléaire Paris (SNP) ainsi qu'au réseau Yosomono-net (réseau international de ressortissants japonais pour la sortie du nucléaire), Yûki Takahata fait le point sur la situation à Fukushima et ses répercussions sur la politique dans le pays.

Trois ans après l'accident majeur à la centrale de Fukushima, que peux-tu nous dire de la situation sur place ?

En dépit de l'annonce officielle d'un « arrêt à froid » en 2012, la situation est loin d'être maîtrisée : la centrale dégage toujours des rejets radioactifs. Les réservoirs contenant de l'eau contaminée sont presque pleins, tandis que des fuites continuent à répandre de l'eau contaminée du site vers la mer et le sous-sol¹. D'autre part, 3 000 personnes interviennent chaque jour dans la centrale, mais le niveau extrêmement élevé de radioactivité complique leur travail. Et les règles de sécurité ne sont pas respectées : insuffisance des contrôles sur les doses absorbées, manque de matériel et

de formation à la radioprotection notamment pour les sous-traitants, cas de dissimulation d'irradiations avérées... On craint donc non seulement l'irradiation à haute dose d'un grand nombre de travailleurs mais aussi l'épuisement de la main-d'œuvre².

D'autre part, 160 000 réfugiés des zones d'évacuation forcée sont confrontés à une situation dramatique. La contamination durable de l'environnement et des aliments constitue le problème majeur de cette catastrophe nucléaire. Or, TEPCO et les autorités ont cherché, dès le début de l'accident, à minimiser les dangers de l'exposition aux radiations. Depuis avril 2011, les autorités ont relevé la norme de l'irradiation externe à

20 millisieverts par an (soit la dose maximale annuelle pour les travailleurs du nucléaire), si bien que des centaines de milliers d'habitants, de la préfecture de Fukushima et d'autres préfectures, continuent à vivre dans des zones où le niveau de radioactivité est bien plus élevé que la norme internationale (1 millisievert/an). Et les autorités envisagent déjà à faire revenir les habitants évacués à leurs communes d'origine malgré l'inefficacité de la décontamination.

Mais tout cela n'a pas empêché le Premier ministre de nier devant le Comité international olympique l'existence du moindre problème sanitaire : « Elle (la centrale) n'a jamais fait et ne fera jamais de dommages à Tokyo. Il n'y a pas eu de problème sanitaire

Manifestation antinucléaire au Japon. DR.



jusqu'à maintenant et il n'y en aura pas à l'avenir. J'en fait la déclaration devant vous de la façon la plus emphatique et sans équivoque.». Le potentiel commercial l'a emporté une fois de plus, et le CIO a désigné Tokyo pour ces JO de 2020.

Le gouvernement du Premier ministre Abe vient de faire voter en décembre dernier à la Chambre des conseillers une loi relative à «la protection des secrets d'Etat». La dangerosité de cette loi liberticide et la manière anti-démocratique dont le gouvernement en a forcé l'adoption ont-ils accéléré la mobilisation, qui s'est considérablement renforcée ?

Oui, un nombre croissant de citoyens opposés à la loi s'est rassemblé devant la Diète, jusqu'à atteindre plusieurs dizaines de milliers dans la nuit du 6 décembre, au moment de l'adoption. C'est une atteinte majeure au droit à l'information ainsi qu'à la liberté d'expression. Elle va autoriser les administrations à classer «secret d'Etat» toute information jugée sensible et relative à la sécurité nationale, à la diplomatie, au contre-espionnage et à la lutte contre le terrorisme. Or, la définition du «secret»

est si vague que cette loi pourra permettre tous les abus et renforcer la culture du secret du gouvernement japonais et des administrations déjà bien ancrée, et cela d'autant plus qu'aucun organe de contrôle indépendant n'est prévu. Les administrations auront par ailleurs le droit de détruire les documents «secrets» avant la fin du délai légal de non-publication fixé à 30 ans (et même à 60 ans et au-delà, pour certaines informations, avec l'accord du gouvernement).

Cette loi constituera aussi un moyen puissant d'entraver l'accès à l'information des citoyens, car elle permettra d'engager à leur encontre des poursuites et de les condamner jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et jusqu'à 10 millions de yens d'amende (environ 70 000€). Cela concerne ceux qui auront divulgué une information dans les administrations, les Forces japonaises d'autodéfense (armée japonaise) et les organismes privés mandatés dans le secteur «sensible» (ce qui rendra de fait impossible l'existence des lanceurs d'alerte), mais aussi les journalistes, les citoyens et même les élus qui chercheraient ou inciteraient à chercher une information jugée «secrète». Par ailleurs, la personne soupçonnée de crime d'après la loi ne bénéficiera pas d'un procès équitable, puisque son avocat n'aura pas accès aux éléments justifiant l'inculpation et que le juge ne pourra pas interroger librement les témoins.

Cette loi permettra également de criminaliser toute activité et opinion exprimées à l'encontre des autorités, puisqu'est qualifiée de terrorisme «l'activité visant à imposer ses principes ou opinion politique ou autre à l'Etat ou à autrui» (article 12). Curieusement, cette définition se trouve incluse dans le chapitre consacré à «l'évaluation d'aptitude» des personnes censées manipuler une information jugée «secrète» (les fonctionnaires etc.). Par cette loi, tout citoyen pourra donc être soupçonné de «terrorisme» a priori, et une simple suspicion d'intention équivalra à un passage à l'acte.

Il y aurait, selon certains observateurs, une tentative de retour au régime dictatorial d'avant-guerre ?

En effet, la tentation semble grande chez une grande partie des dirigeants au pouvoir d'un retour à l'autoritarisme qui prévalait sous le régime militaire des années 1930-40. Ce n'est sans doute pas surprenant de la part du Premier ministre Abe, petit-fils de l'ancien Premier

ministre Kishi qui fut un criminel de guerre de «classe A» lors du procès de Tokyo. Ultranationaliste et nostalgique de l'époque d'avant la défaite de 1945, Abe a toujours déclaré vouloir «en finir avec le régime de l'après-guerre», sans jamais cacher sa vision révisionniste de l'histoire nationale concernant les crimes commis par l'armée japonaise, par exemple l'esclavage sexuel imposé aux femmes dites «de réconfort».

Or, il est troublant de constater que cette loi évoque, par son contenu comme par son esprit, trois lois instituées durant la dernière guerre au Japon : celle sur la protection des secrets de l'Armée, puis la loi sur la sécurité et la défense nationale et enfin la loi de préservation de la paix (loi de 1925 modifiée en 1941). En affaiblissant ainsi le pouvoir du parlement et des citoyens, et en renforçant celui des administrations et de la police, cette loi s'attaque de front à la démocratie, à la constitution japonaise de 1946 et bien entendu aux droits de l'Homme.

Ainsi, elle porte gravement atteinte aux garanties des citoyens définies par les «principes de Tshwane» (pour un juste équilibre entre sécurité nationale et droit du public à l'information) élaborés par plus de 500 spécialistes de 70 pays en 2013 en Afrique du Sud. Ceux-ci stipulent entre autre que les journalistes comme les citoyens ne doivent pas être visés par une loi de protection de la sécurité nationale, mais aussi qu'un organisme indépendant de contrôle doit être institué, et que les lanceurs d'alerte au service de l'intérêt commun doivent être protégés.

Ce sont donc des pas décisifs vers un objectif cher à de nombreux élus du PLD – le parti au pouvoir –, celui de s'attaquer à l'article 9 de la Constitution qui stipule l'abandon définitif de la guerre comme de l'usage de la force pour résoudre les conflits internationaux. Ces lois constituent un premier jalon pour en faire adopter une nouvelle, la loi fondamentale sur la sécurité nationale instituant le droit de légitime défense collective, qui permettra aux Forces japonaises d'autodéfense l'usage de la force aux côtés des Américains. L'abrogation par un Premier ministre révisionniste de l'article 9, symbole majeur du pacifisme japonais d'après-guerre, porterait un coup très grave aux fondations démocratiques du pays.

Le gouvernement Abe et le parti majoritaire PLD sont parvenus à faire adopter



cette loi liberticide à la hâte (12 jours avec 46 heures de débat à la Chambre des représentants, et 6 jours avec 23 heures de débat à la Chambre des conseillers), au mépris de toutes les règles de procédure parlementaire : en ne présentant qu'au dernier moment le document de travail (92 pages déposées au dernier jour de débat à la commission des lois), en restreignant les heures de discussion et par le passage « en force » à la commission des lois de la Chambre haute, dans une confusion totale où le greffier n'a même pas pu transcrire ce que le président de la commission avait dit. Cet épisode restera dans la mémoire du Japon comme une tache des plus noires sur l'histoire de la démocratie japonaise d'après-guerre.

Comment la mobilisation a-t-elle pris de l'ampleur ?

D'abord pris de court, le réveil des citoyens a été tardif, puis à la mesure de ce qui se dévoilait du contenu de la loi, c'est une opposition de plus en plus forte qui s'est exprimée. Cette mobilisation est sans précédent au Japon : l'audition publique sur internet a accueilli pas moins de 90 480 commentaires en 15 jours, dont 77% opposés au projet de loi. De

nombreux citoyens, des syndicats et des associations professionnelles ont alors publié une déclaration commune contre ce projet, signée par des avocats, des journalistes de la presse écrite et de la télévision, des universitaires, des scientifiques, des religieux, des personnalités du cinéma, des écrivains, des musiciens et divers artistes. On a pu lire des positions critiques envers la loi et les procédés du gouvernement, non seulement dans la majorité de la presse régionale mais même dans les grands quotidiens nationaux. Comme à l'été 2012, contre le redémarrage de la centrale nucléaire d'Ooi, les rassemblements se sont multipliés dans tout le Japon entraînant une baisse notable de la popularité du Premier ministre.

Pour ces Japonais traités de terroristes par un secrétaire exécutif du parti d'Abe parce qu'ils se rassemblaient par dizaines de milliers devant le parlement, afin d'y exprimer leur colère et leur indignation, comme pour tous ceux qui ont protesté contre cette loi, cela aura peut-être été un baptême du feu, le début d'un engagement pour la démocratie et contre la dérive autoritaire du gouvernement Abe. Le comité « Stop à la loi de protection des secrets d'Etat », regroupant plus de 75 associations, organisations et syndicats, déclare vouloir lutter jusqu'à son

abolition.

Par une ironie cruelle de l'Histoire, c'est au lendemain de la mort de Nelson Mandela que la démocratie japonaise s'est retrouvée mutilée par l'adoption d'une loi liberticide. En face d'un pouvoir tout puissant qui dispose de la majorité dans les deux chambres, les citoyens engagés continueront leurs multiples luttes et mobilisations (dont celle contre le nucléaire et pour la préservation de la vie des sinistrés de Fukushima), mais leur liberté de manifestation et d'opinion se verra gravement entravée. L'affirmation d'une solidarité internationale envers les citoyens japonais qui luttent pour l'abolition de cette loi scélérate est un devoir nécessaire. Il devient urgent de dénoncer la dérive liberticide du gouvernement Abe qui est indigne d'un pays prétendument « démocratique ». □

1 http://www.dailymotion.com/video/x14bota_comprendre-la-situation-a-fukushima-en-deux-minutes_news

2 <http://www.fukushima-blog.com/2013/10/manque-de-main-d%C5%93uvre-%C3%A0-fukushima-1.html>

3 <http://www.latribune.fr/actualites/economie/20130908trib000783731/jo-2020-avec-tokyo-le-cio-fait-le-choix-de-la-securite-financiere.html>

Le dilemme électoral du mouvement antinucléaire nippon

PAR PIERRE ROUSSET

La population japonaise reste majoritairement en faveur d'une sortie du nucléaire, mais les élections se jouent avant tout sur d'autres terrains : économie, tensions régionales ou, à Tokyo en particulier, préparation des Jeux olympiques de 2020. Ainsi, les Tokyoïtes ont élu le 9 février à 42,86% un nouveau gouverneur, Yoichi Masuzoe, soutenu par la coalition au pouvoir. Bien que s'engageant à faire passer à 20% le poids des énergies renouvelables dans la capitale, il a de fait été le candidat préféré de la droite pro-atome. Yoichi Masuzoe a ciblé sa campagne sur les JO de 2020 et sur son expérience d'ancien ministre de la santé, ce qui lui a permis de donner un visage « humain » à sa candidature. Il a aussi pu se targuer du soutien de la principale confédération syndicale, Rengo. Le choc provoqué par la catastrophe de Fukushima a été tel que plusieurs an-

ciens Premiers ministres se sont engagés à renoncer à cette source d'énergie. C'est le cas de Morihiro Hosokawa, lui aussi candidat à l'élection de Tokyo.

Un second candidat antinucléaire était en lice, Kenji Utsunomiya, avocat connu pour l'aide qu'il a apportée aux personnes lourdement endettées. Il a intégré dans sa campagne la question de l'atome et d'une alternative au néolibéralisme.

Le mouvement antinucléaire s'est divisé. Disons en simplifiant que l'aile « citoyenne », moins « politisée », a soutenu par « réalisme » Hosokawa. L'aile « gauche » a appelé à voter pour Utsunomiya, jugeant qu'il n'était pas possible d'appuyer un candidat incarnant une politique néolibérale. En ce qui concerne les partis, Utsunomiya a ainsi reçu le soutien du PC, du Parti social-démocrate ou de courants d'extrême gauche

comme la Ligue communiste révolutionnaire.

Le « réalisme » n'a pas payé. L'avocat Kenji Utsunomiya est arrivé en seconde position avec 19,93% des voix, un poil devant Morihiro Hosokawa, en troisième position avec 19,39% (il y avait 16 candidats, tous des hommes).

La victoire de Morihiro Hosokawa ne constitue pas un désaveu de l'opposition à l'atome, vu le profil de sa campagne et le score combiné des deux candidats antinucléaires (près de 40%). Mais elle montre que des élections ne se jouent pas sur la seule question nucléaire – et qu'au Japon comme ailleurs, malgré Fukushima, une alternative plus globale sur le plan électoral reste largement à bâtir. Quant au mouvement antinucléaire, il va lui falloir maintenant reconstruire son unité. □

Après Fukushima, ce qui a changé... ou pas !

PAR CHRISTINE POUPIN

Au lendemain de la catastrophe de Fukushima, le choc était tel qu'on pouvait penser que le débat sur le nucléaire allait se rouvrir sur de nouvelles bases. Cette catastrophe montrait que l'accident nucléaire était possible, pas seulement dans le cahot bureaucratique de l'ex-URSS, et qu'une fois enclenché il pouvait échapper à toute maîtrise. Une seule conclusion aurait dû s'imposer, la sortie du nucléaire le plus vite possible...

Trois ans après, dans les faits, l'industrie nucléaire agit de plus en plus selon les mêmes critères de choix, les mêmes calculs coût-avantage, les mêmes compromis avec la sécurité que les autres secteurs industriels. L'accident nucléaire n'est plus tabou, les décisions de sortie, poursuite ou augmentation obéissent à des critères financiers.

L'Allemagne, ou plutôt Siemens, estime la filière nucléaire pas assez rentable, elle est abandonnée. Aux USA, le choix se porte sur l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels au détriment du nucléaire. L'Angleterre prend le chemin inverse, EDF exploitera le site de Hinkley Point dont le chantier démarre avec des capitaux chinois. Quant à la Chine, pour répondre à son énorme demande en énergie, elle développe à marche forcée toutes les sources possibles : hydraulique avec des barrages géants, solaire, charbon et... nucléaire. Elle sera probablement la première à réussir à démarrer un EPR à l'été 2014, un deuxième doit suivre. Le Brésil prévoit la construction de sept réacteurs dans les vingt prochaines années. Un accord bilatéral vient d'être signé entre la France et l'Inde, avec Hollande en commis voyageur de l'atome.

ILS NE POURRONT PLUS DIRE QU'ILS NE SAVAIENT PAS

Après Fukushima, l'industrie nucléaire a adopté une stratégie de communication consistant à en dire le moins possible et à « laisser passer la vague ». Seule l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) communique. Elle a retenu la leçon de Tchernobyl et tourne le dos à sa stratégie de dénégation d'alors, qui consistait à affirmer que le nuage radioactif s'était arrêté à la frontière. Elle choisit au contraire de donner les informations, y compris en épinglant le

manque de transparence des Japonais ! Dans le système français, l'ASN est l'autorité qui arbitre et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) l'organisme d'expertise dans le domaine du risque nucléaire, qui mène la discussion sur le plan de la connaissance scientifique.

Du côté de l'IRSN s'opère un changement de « doctrine » en considérant qu'il faut « imaginer l'inimaginable », c'est-à-dire des inondations, des séismes ou des accidents industriels a priori improbables, et regarder les conséquences que de tels événements pourraient avoir pour les centrales nucléaires françaises. Ses conclusions sont sans appel : les centrales, dans ces conditions, sont défaillantes.

Dans le même sens, parmi les leçons qui doivent être tirées de Fukushima, le directeur général de l'IRSN, Jacques Repussard, met en avant « les petits défauts apparemment anodins (qui) peuvent avoir des conséquences très graves. » Par exemple, les générateurs diesel, indispensables pour assurer l'alimentation électrique en cas de coupure d'accès au réseau, indispensables au refroidissement du réacteur pour éviter qu'il ne s'emballe, ne disposent pas d'assez de réserve de fioul pour fonctionner longtemps, ou encore les batteries de secours des réacteurs ne sont pas étanches, ce qui pose un problème en cas d'inondation. Et il insiste sur les risques de cumul d'écarts, plutôt que de les envisager indépendamment. « Ce ne sont pas des défauts majeurs mais en cas de situation grave, cela fragilise l'installation » car « cela réduit les marges disponibles ». C'est ce qu'on appelle l'« effet falaise » : il suffit de pas grand-chose pour qu'une situation bascule.

L'autre dogme qui devrait être remis en cause par Fukushima est le modèle probabiliste d'évaluation des risques en

vigueur dans toutes les installations classées, qu'elles soient nucléaires ou non. Au lieu de recenser et prendre en compte tous les risques, le modèle combine la gravité et la probabilité d'occurrence. Les risques considérés comme les moins probables, même s'il s'agit d'une gravité extrême, sont ainsi mécaniquement ignorés. La fréquence réelle des accidents graves, trois accidents – Three Mile Island, Tchernobyl, Fukushima – concernant cinq réacteurs, contredit totalement ces calculs rassurants.

TOUT CHANGER POUR QUE RIEN NE CHANGE

Deux mois et demi après la catastrophe, les Etats de l'Union Européenne se sont finalement mis d'accord sur un cahier des charges pour les « stress tests » des installations. En France, les tests sont pilotés par l'ASN, mais ce sont les exploitants – EDF, AREVA, CEA – qui répondent aux questions posées sans que l'ASN ne vienne nécessairement inspecter les 58 réacteurs.

La Cour des comptes évalue à 55 milliards d'euros d'ici 2025 le budget nécessaire pour moderniser le parc nucléaire français. La somme est énorme, mais c'est le choix que fait EDF, celui de se jeter à corps perdu dans le nucléaire, à fond et pour longtemps. Le choix de prolonger la durée de vie des réacteurs anciens est plus facile à faire accepter par les populations et moins cher que l'implantation de nouveaux. Avec environ un milliard d'euros par réacteur, on est loin du coût, difficile à prévoir (de 3 à 8 milliards !), d'un EPR.

L'objectif du programme « 60 ans » est bien de faire durer les centrales. Dans les chantiers de plusieurs mois appelés « grand carénage », une partie seulement des travaux concerne la prise en compte du retour d'expérience de Fukushima, le reste représente des changements de matériel et la modernisation d'équipements devenus obsolètes.

L'ASN juge insuffisant le plan d'action post-Fukushima présenté par EDF. Dans ses « prescriptions complémentaires » rendues fin janvier 2014, elle réclame le renforcement des centrales face aux événements extrêmes, séismes, tempêtes ou

inondations, des mesures plus contraignantes face à une perte d'alimentation en eau de refroidissement ou en électricité. Normalement les prescriptions de l'ASN ont une valeur juridiquement contraignante et doivent s'imposer à EDF... A suivre.

On a appris le 6 février dernier, grâce à un document interne à EDF que s'est procuré Mediapart, que près de la moitié des réacteurs nucléaires (25 sur 58) sont menacés par un phénomène d'usure des gaines de combustibles. L'ASN envisage des mesures de restriction d'exploitation pour prévenir les risques de rupture de ces enveloppes métalliques qui assurent la première barrière de sûreté du système. Selon le directeur du contrôle des centrales nucléaires à l'ASN, « le cœur de la discussion actuellement, c'est de déterminer quelle épaisseur de corrosion est tolérable ». Mais pour EDF, tout abaissement de la valeur limite entraînerait une réduction des durées d'utilisation des combustibles et donc un coût supplémentaire. Ce nouvel épisode et les mar-

chandages qui l'accompagnent illustrent combien pour EDF le nucléaire est une industrie, donc une source de profit comme les autres, dans laquelle ce sont les impératifs financiers qui priment.

DONNER UN PRIX À L'IMPENSABLE

En mars 2013, suite à la révélation par le *Journal du Dimanche* d'une étude réalisée en 2007 et restée jusque là confidentielle, selon laquelle le scénario noir de l'accident majeur pourrait atteindre 5 800 milliards d'euros, l'IRSN a décidé de publier la dite étude¹. L'institut explique que les travaux récents ne valident pas le chiffre de 5 800 milliards, qui serait une « estimation extrême » issue d'une « modélisation rudimentaire ». Il ramène l'évaluation pour le scénario majorant à 760 milliards et à 430 pour un accident majeur représentatif...

Au delà du débat, très discutable, sur les chiffres eux mêmes, le plus éclairant est la raison pour laquelle ce rapport, intitulé « Examen de la méthode d'analyse coût-bénéfice pour la sûreté », a été fait. On peut y lire : « La méthode présentée visait à évaluer l'opportunité relative

de (...) modifications en tenant compte, d'une part de leur coût, d'autre part de leur bénéfice pour la sûreté et la radioprotection. Cette méthode coût-bénéfice, si elle était retenue, était destinée à fournir un cadre méthodologique permettant d'éclairer la justification, lors des visites décennales de ses réacteurs, des modifications proposées sur le plan de la sûreté et de la radioprotection ». Comment mieux avouer, même aseptisé par le langage technocratique, que les seuls arguments audibles par l'industrie nucléaire sont ceux qui s'expriment en milliards d'euros? Pas un mot sur le nombre de morts potentiels... Et quels chiffres peuvent dire le traumatisme de l'évacuation, la douleur des malades, la peur de mettre au monde un enfant déjà malade ou difforme? Qui pourra chiffrer les pathologies dont souffriront les « liquidateurs », tous ceux qui se sacrifieront pour contenir l'accident? □

¹ http://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20130326_Etude-IRSN-2007-cout-accidents-nucleaires.aspx



Manifestation nucléaire au Japon. DR.

Sur les luttes des ouvriers chinois

PAR CHRISTINE SCHNEIDER

Han Dongfang était de passage en France pour la promotion de son livre. Comme il l'a dit lui-même, il ne pourra plus être un leader de la lutte dans son pays, mais il œuvre désormais depuis Hong Kong à la progression des droits des ouvriers chinois.

DE LA RÉVOLTE...

Ce fils de paysan, ancien cheminot, est une figure du mouvement de la place Tiananmen en 1989, où il avait proclamé la Fédération autonome des travailleurs de Pékin. Il passera 22 mois dans les prisons chinoises et devra ensuite se faire soigner aux Etats-Unis. Empêché de retourner en Chine et interdit de territoire, il vit depuis vingt ans à Hong Kong où il a fondé le China Labour Bulletin¹. En 1994, c'était un bulletin bilingue envoyé tel une bouteille à la mer vers les entreprises chinoises. Le doute quant à son efficacité était fort : était-il lu par les ouvriers ? Par la police ? La création d'une émission sur Radio Free Asia a permis d'agrandir son audience, de créer des liens à distance, mais surtout d'établir un contact direct avec la réalité de la classe ouvrière chinoise. L'utilisation du réseau social Weibo permet également aux ouvriers de savoir ce qui se passe à l'autre bout du pays. En 2005, une explosion dans une mine de charbon a fait 170 morts. L'occasion de se rendre compte que lors de ces accidents les familles étaient éloignées, les liens entre les autorités locales et les directeurs locaux aboutissant à une dissimulation et le gouvernement chinois mettant en place un comité sur la sécurité dans chaque mine, sous la direction du syndicat officiel. China Labour Bulletin s'est investi dans de nombreuses campagnes contre les mauvaises conditions de travail des sous-traitants des entreprises occidentales. En vingt ans, il est devenu une source des revendications ouvrières en Chine, qui, à distance, aide les salariés sur leurs droits.

Pour Han Dongfang, de 1993 à 2003, la priorité du gouvernement chinois a été de rendre les entreprises conformes aux règles de l'OMC. Ce profond changement

dans le contexte social et économique a généré la privatisation massive des entreprises d'Etat, 50 millions d'ouvriers ont été licenciés. Un exode rural extraordinaire s'est produit. La corruption s'est développée. Puis, de 2003 à 2013, les dirigeants ont commencé à émettre des réserves sur les écarts de niveau de vie entre les campagnes et les villes. Le gouvernement a alors multiplié les politiques d'intégration des travailleurs



Han Dongfang, avec la collaboration de Michaël Sztanke, « Mon combat pour les ouvriers chinois », Michel Lafon, 2014, 290 pages, 17,95 €.

migrants en ville, sans droits, et a développé la législation du travail, tandis que le système du « bol de riz en fer » (l'emploi à vie garanti dans le secteur public), qui prenait en charge les ouvriers, a disparu. Les lois de 1950 reconnaissent la fédération officielle des syndicats (AFCTU), créée en 1925, comme ayant le monopole de la représentation de la classe ouvrière. Sa mission est officiellement de protéger les intérêts des ouvriers, mais en réalité de défendre les

intérêts et la stabilité du Parti communiste chinois.

...À L'ADAPTATION ?

Pendant une nouvelle classe ouvrière chinoise est apparue. Désormais, les ouvriers nés dans les années 1980 et 90 sont prêts à tout pour défendre leurs droits. En dépit de l'élimination du droit de grève en 1982 dans la Constitution, les grèves ont été en augmentation : révoltes contre les restructurations massives des entreprises d'Etat dans les années 2000, grève radicale et organisée chez Honda Nahai en 2010. Si les revendications se sont élargies (aux salaires, au temps de travail, à la couverture sociale, aux retraites et à la sécurité au travail), l'été 2010 a marqué un tournant : après la grève chez Honda, les ouvriers demandent la « restructuration des syndicats » – plutôt que la formation de syndicats indépendants.

Han Dongfang se défend d'être un dissident. Il a évolué dans sa vision des choses et a changé de stratégie. Vers 1995, il pensait que rien ne pourrait évoluer en Chine sans la mise en place d'un système démocratique qui favoriserait la création de syndicats libres. Il estime aujourd'hui que le développement économique de la Chine, tourné vers les exportations et avec un faible coût de la main d'œuvre, a besoin de l'essor d'un marché intérieur, donc d'une augmentation du pouvoir d'achat, et que ce serait une vision partagée par le PC chinois, qui pourrait amener le syndicalisme officiel à évoluer.

C'est la raison pour laquelle, afin de ne pas se trouver en confrontation directe avec les autorités, Han Dongfang met désormais en avant l'idée de l'indépendance des syndicats officiels vis-à-vis des employeurs et l'utilisation des possibilités de négociation collective. □

1. Le site de China Labour Bulletin : <http://www.clb.org.hk/en/>

Souffrance au travail et suicides à la poste

PAR LOUIS ROUQUET

Au début de janvier 2014, une factrice du Lot s'est suicidée en se rendant à son travail¹ ; le 31 du même mois, la presse annonce le cas d'une cadre de Coliposte à Noisy-le-Grand². Quelques jours auparavant, l'ensemble de la presse, à la suite d'un document publié sur le site Bakchich³, s'était fait l'écho d'un rapport de l'inspection du travail mettant en cause la Poste après le suicide, en février 2013, d'un cadre de la direction de la communication⁴. Ces drames, ou leurs derniers rebondissements, ne figurent pas dans le livre de Sébastien Fontenelle, paru l'automne dernier. Mais ils confirment que les cas de suicide d'employés et de cadres de la Poste se poursuivent malgré un prétendu « grand dialogue » instauré par la direction de l'entreprise, en fait une opération de communication censée apporter une réponse à une première vague de suicides et redorer une image écornée dans l'opinion publique. Certes, ils ont été, pour l'instant, moins nombreux qu'à Orange, l'ancienne entreprise publique France Télécom. Celle-ci avait fait la Une de l'actualité à plusieurs reprises, aboutissant au remplacement du directeur du groupe, Didier Lombard, qui, depuis, a été mis en examen pour harcèlement moral suite à un rapport de l'inspection du travail et à une plainte de la fédération SUD-PTT. Il reste que, les mêmes causes produisant les mêmes effets, la souffrance au travail des employés de la Poste perdure et alimente la rubrique des faits divers tragiques.

DU SERVICE PUBLIC À L'ENTREPRISE NÉOLIBÉALE

L'enquête de Sébastien Fontenelle éclaire une situation dont le grand public n'a pris conscience que récemment. En effet, malgré des changements majeurs imposés en interne depuis le début des années 1990, l'opinion a longtemps conservé l'image d'une entité désuète et sympathique, mais efficace et proche des gens. Pourtant, depuis 1991, l'ancienne administration des PTT a été séparée en deux entreprises publiques, la Poste et France Télécom, sous l'égide d'une loi du



Sébastien Fontenelle, Poste stressante (Une entreprise en souffrance), Seuil, 2013, 188 p., 17 euros.

socialiste Paul Quilès, transformées ensuite en sociétés anonymes. Sébastien Fontenelle rappelle d'abord ce qu'ont été les PTT comme service public et les attaques récurrentes qu'il a subies depuis les années 1970, puis les changements intervenus après la fin de l'administration publique. Bien avant le changement de statut d'il y a quatre ans, l'entreprise postale, outre la multiplication de ses filiales de droit privé, a vu l'introduction d'une « culture » et de méthodes managériales qui l'ont profondément modifiée, tandis que le personnel était géré sous plusieurs statuts (anciens fonctionnaires, contractuels de droit privé en CDI et précaires) et connaissait une explosion de la précarité. Ensuite, l'ouvrage de Fontenelle synthétise et met en perspective nombre d'informations et de faits divers qui

permettent de voir que la situation actuelle vient de loin et résulte d'une politique de long terme poursuivie sous tous les gouvernements successifs. Celle-ci est d'ailleurs ubuesque quand on se souvient que, au début des années 1990, l'un des principaux arguments des partisans du « changement » de statut était que la séparation des deux entités permettrait de libérer les potentialités et le développement de chacune d'entre elles, alors qu'aujourd'hui, la Poste cherche des alliances dans la téléphonie qu'elle avait naturellement à l'époque des PTT pour compenser la baisse annoncée, et entamée, du courrier.

L'ancienne administration des PTT était le second employeur de France, après l'Education nationale, et un bastion syndical avec de fortes et anciennes traditions de lutte, comme la longue grève de l'automne 1974. Pour les contourner et normaliser

l'entreprise, la Poste est devenue le laboratoire du démantèlement des services publics et de l'application des méthodes de management dans les administrations et les anciennes entreprises publiques. Grâce à ce livre, on peut enfin mesurer les répercussions désastreuses de cette politique de rentabilité et le gâchis humain qui s'ensuit. Une situation dans laquelle les socialistes actuellement au pouvoir portent, depuis le début, une grande part de responsabilité. □

1 <http://www.ladepeche.fr/article/2014/01/07/1789304-salviac-la-factrice-se-suicide-en-allant-au-travail.html>

2 http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/01/31/suicide-d-une-cadre-de-la-poste-sur-son-lieu-de-travail_4357815_3224.html

3 <http://www.bakchich.info/societe/2013/10/17/suicide-dun-cadre-de-la-poste-ledifiant-rapport-dun-cabinet-independent-62821>

4 <http://www.leparisien.fr/economie/emploi/suicide-a-la-poste-lien-fort-avec-le-travail-selon-l-inspection-du-travail-16-12-2013-3414131.php>

La métropole capitaliste contre le peuple

PAR YANN CÉZARD

«Paris n'a pas besoin de posséder en son sein tant de manufactures, tant de grandes usines. La destination de notre capitale, c'est d'être une ville de luxe et de plaisir ; le but vers lequel elle doit tendre, c'est d'attirer de plus en plus les étrangers, et avec eux, le commerce et la consommation.»

C'est par cette citation saisissante d'un certain Auguste Chevalier («Du déplacement de la population, de ses causes, de ses effets, des mesures à prendre pour y mettre un terme») : tout un programme !), que s'ouvre le livre d'Anne Clerval sur Paris. Saisissante, car alors que cet auteur écrit cela en 1850, on y retrouve déjà, d'une certaine façon, le vieux rêve de la bourgeoisie française et de ses gouvernements, de faire de la capitale une grande métropole mondiale, la ville lumière, «puissante et rayonnante» (Anne Hidalgo, au lancement de sa campagne 2014), la ville de la culture, mais surtout du pouvoir, du luxe, de la finance, du tourisme. Et bien sûr des riches.

UNE PETITE HISTOIRE DU PARIS CAPITALISTE

Cela signifiait déjà agir pour développer cette ville comme un grand centre d'accumulation du capital, comme place financière, terrain de gigantesques investissements immobiliers (hautement spéculatifs), comme grand centre de consommation. Cela signifiait déjà agir pour chasser les pauvres. C'est ce que montre abondamment Anne Clerval, quand elle parcourt les deux derniers siècles de Paris, ville capitaliste : les logiques propres au marché, et au secteur assez particulier de l'immobilier, ont refoulé peu à peu les pauvres vers les périphéries, ou les ont cantonnés dans des ghettos-taudis voués plus tard à la destruction. Mais ils ont été aidés en cela par l'action consciente des pouvoirs publics.

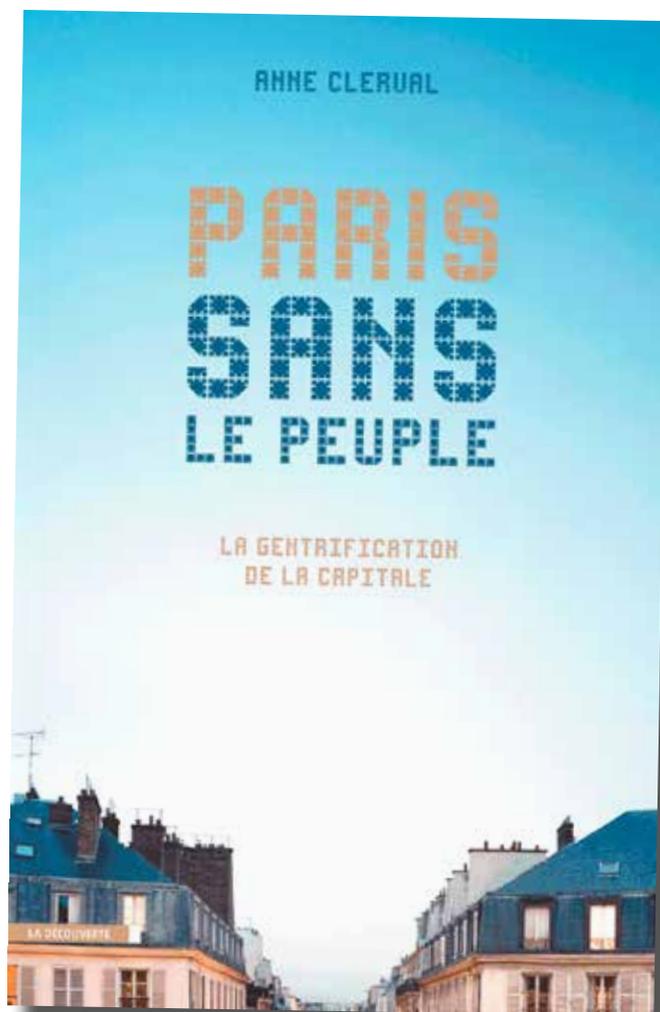
L'exemple le plus frappant en est bien sûr la politique du préfet de l'empereur Napoléon III, le baron Haussmann, prototype même de «revanchisme» puisqu'elle consistait à aérer, moderniser, embellir la ville... en rasant des quartiers populaires et en chassant plus loin leurs populations, en traçant de belles et grandes avenues qui démantelaient des quartiers révolutionnaires et favoriseraient charges de cavalerie, canonnades... et de

gigantesques spéculations immobilières. La volonté active des pouvoirs publics de façonner la ville selon leurs désirs (et ceux de la bourgeoisie d'ailleurs) a pris depuis bien d'autres formes. Voir à ce propos les divers articles du dossier sur la ville capitaliste dans notre édition précédente. Paris est désormais la ville très bourgeoise que l'on sait. Mais Anne Clerval se penche plus précisément sur la «gentrification», qu'elle spécifie ainsi dans une interview à Libération (18/10/2013) : «Le terme français d'embourgeoisement recoupe des processus variés. A Paris, on peut dire que les beaux quartiers

s'embourgeoisent, la part des classes supérieures y est de plus en plus forte. Mais ça n'a rien à voir avec la gentrification, une forme d'embourgeoisement qui touche les quartiers populaires anciens, d'où les classes populaires sont progressivement remplacées par une classe intermédiaire que l'on peut appeler la petite bourgeoisie intellectuelle. C'est une mutation sociale qui passe par une transformation urbaine.»

PARIS «VILLE PARTAGÉE»? «VILLAGE-MONDE»? D'où une étude minutieuse, parfois au vitriol, sur les fronts pionniers de la gentrification, ces quartiers en voie de ripolinisation, de lissage, où l'on garde soi-disant le charme des vieux quartiers populaires et parfois immigrés, où l'on s'exalte du paysage de «village monde», où l'on transforme d'anciens ateliers en bars branchés. Et d'où, les loyers doublant ou triplant, le 45 m² se louant pour l'équivalent d'un Smic, les «pauvres», au sens le plus large du terme, les ouvriers, les employés, les chômeurs, etc., doivent se résoudre à partir pour aller survivre en banlieue.

La force du livre n'est donc pas seulement dans les statistiques accablantes, les cartes des fronts pionniers, les autopsies des politiques publiques et des stratégies individuelles «gentrifieuses». Il vient également d'une réfutation en règle des discours hypocrites, notamment chez les édiles socialistes (et leurs alliés), sur la nouvelle «mixité sociale» et le charme renouvelé des vieux quartiers populaires parisiens... débarrassés du peuple. □



Anne Clerval : «Paris sans le peuple – La gentrification de la capitale». Editions la Découverte, 256 pages, 24 €.

LE SYNDROME BOSNIEN

D'autres Balkans pour une autre Europe

PAR CATHERINE SAMARY



Le 8 février 2014 à Tuzla, un bâtiment gouvernemental saccagé durant les émeutes. Les graffitis disent « Qu'ils s'en aillent tous » et « Mort au nationalisme ». Reuters/Srdjan Zivulovic.

Depuis le 5 février, la Bosnie-Herzégovine connaît un soulèvement social et démocratique majeur, parti des travailleurs de Tuzla au chômage et privés de droits sociaux suite à deux décennies de « privatisations criminelles ». Le mouvement s'auto-organise en « plenums citoyens » et s'étend dans plusieurs villes du pays, remettant en cause les élites nationalistes rivales et enrichies quand la population connaît près de 50% de chômeurs. Après avoir obtenu la démission de plusieurs gouvernements locaux, les protestataires demandent celle du haut-représentant international (gérant ce quasi-protectorat), Valentin Inzko, après qu'il ait déclaré à la presse autrichienne : « si la situation s'aggrave, nous pourrions penser à l'envoi de troupes de l'UE »...

Tuzla reflétait au début des années 1990 la composition ethnico-nationale de tout le pays : environ 40% de Musulmans – dits aujourd'hui « Bosniaques », 30% de Serbes et 10% de Croates. Mais l'industrialisation et la forte sécularisation des musulmans y avait consolidé l'esprit de la résistance multinationale des partisans yougoslaves antifascistes : le parti social-démocrate, majo-

ritaire aux premières élections libres avait devancé, aussi bien les partis nationalistes croate ou serbe que le SDA musulman d'Alija Izetbegovic. Et c'est autour de Tuzla que s'étaient organisées les campagnes européennes « Secours ouvrier pour la Bosnie » et « Convoi syndical pour la Bosnie » pendant les années de guerre et de nettoyage ethnique (100 000 morts dont 70% de Musulmans).

Mais la guerre s'est achevée dans un équilibre des rapports de force sur le terrain entre courants nationalistes, encadré après les Accords de Dayton de 1995 par les institutions euro-atlantiques, organisant la restauration capitaliste par les privatisations généralisées¹. Rapidement, à Tuzla comme ailleurs, la population a été déçue par les partis au pouvoir, partageant, quelle que soit leur étiquette, le même clientélisme et la même corruption dans la mise en œuvre des privatisations, produisant la misère – et donc aujourd'hui la colère.

Nous relayons pleinement la Lettre ouverte aux citoyens de Bosnie-Herzégovine² qui se solidarise avec ce mouvement :

« Nous exprimons notre complet soutien aux citoyen/ne/s de Bosnie-Herzégovine dans leur colère justifiée et leurs demandes légitimes. Leur revendication d'une vie décente, d'une véritable démocratie, d'une solidarité par delà les frontières – qu'elles soient ethniques, nationales ou religieuses –, l'égalité sociale et la justice résonne à travers le monde (...) Les peuples de Bosnie-Herzégovine se soulèvent contre le système d'exploitation, l'injustice et l'inégalité au service d'une petite élite politique, économique et financière. Un siècle après l'assassinat de Franz Ferdinand, lorsque les leaders de l'Europe impérialiste ont poussé leurs nations dans la destruction mutuelle, la Bosnie envoie un signal fort à chacun/e. Le monde dans lequel nous vivons est un monde de divisions, dans lequel on assiste à l'expansion du fascisme, à un apartheid politique et social croissant et à la destruction capitaliste continue de la nature comme des biens commun (...) Ils ont dit « assez » et nous disons « assez » avec eux. » □

¹ Voir <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article31105>

² Voir <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article31083>